

La revue des parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°445/DÉCEMBRE 2022



Orientalion : comment choisissent-ils ?

ISSN : 0293-0232 / 2,28€



fape

COUPS DE CŒUR

Expos, films, bouquins...
des idées pour
toute la famille

REGARDS CROISÉS

La réforme de la voie
professionnelle
a-t-elle du sens ?



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.



2

Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.

LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

fcpe



4

Il • elle est soutenu • e dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.



SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier

Orientation : le poids du réseau

21

En pratique

ORIENTATION • De l'intimité des femmes

SANTÉ • Attention à la "puff" : les ados en raffolent

PSYCHO • Le porno, accessible en un clic

ÉDUCATION • Jeux d'argent et paris sportifs : prévenir l'addiction

26

Décryptage

Le pass Culture

28

Regards croisés

VINCENT TROGER/MARYSE LOPEZ

La réforme de la voie professionnelle a-t-elle du sens ?

30

Initiative

Une micro-forêt dans la cour du lycée

32

Nos actions

34

Portrait

Anissa Maille

édito

Ne rien céder et faire face à l'avenir !

« **Hausse du coût de la vie quotidienne, possibles coupures électriques, guerre en Europe...** L'état du monde à la une des journaux pèse sur notre moral à tous, et sur celui de nos enfants. Pour autant, nous ne baisserons pas les bras. Bien au contraire !

Alors que certains veulent la conjuguer au passé avec un uniforme, nous vivons l'école au présent. Elle est au cœur de tous ces bouleversements et elle doit répondre aux besoins des enfants, garantir leur bien-être, leur avenir. Les pages qui suivent montrent combien les sujets ne manquent pas et combien nous devons rester mobilisés pour faire bouger les lignes. Et ainsi permettre à tous les enfants de trouver leur place et de s'orienter dans un système scolaire si inégalitaire et une société qui ne leur laisse pas toujours le loisir de grandir en toute insouciance et à leur rythme.

La FCPE, une nouvelle fois élue première fédération des parents de l'école publique, sera au rendez-vous en 2023. Ni fatalisme, ni résignation chez les parents d'élèves que nous sommes. Nous attendons du ministère de grandes résolutions. Et nous porterons les élèves sur nos épaules, solides.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous.



MAGALIE ICHER
Présidente de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) 108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directrice de la publication et de la rédaction : Magalie Icher • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique :

CITIZENPRESS
Rédactrices : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri.

• Infographie : David Lory •
Dessin p.34 : Bénédicte Govaert
• Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION

Direct impression •
26 bis Boulevard de Beaubourg -
32, ZA Paris Est
77184 Émerainville.

Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales :
45, 69, 81, 95.



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



Séjours
éducatifs

la LIGUE de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement - Association nationale à but non lucratif reconnue d'utilité publique, adhésion ouverte à tous
immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours n° M075100379 TVA-FR-06 772 696 415. Agrément
tourisme social et familial n° 06.07.04. Garantie voyageur : Unat Paris. Responsabilité civile : Apac. Paris.



La classe de découvertes, l'expérience collective qui profite à chacun.e

Partir en classe de découvertes, c'est l'occasion, pour votre enfant, d'**apprendre**, de **grandir** et de **partager**, de changer d'air et de renforcer les liens au sein du "groupe classe".

Les **classes de découvertes** proposées par la Ligue de l'enseignement sont un prolongement de l'**apprentissage** qui leur est dispensé par leurs enseignants. Cette "école ailleurs" leur permet de rapprocher les **savoirs théoriques et pratiques** en lien avec leur parcours scolaire, mais aussi de **s'ouvrir** au monde et de développer le "**faire ensemble**".

Forte de ses **68 ans d'expérience**, ses **1,5 million d'adhérents** et ses **235 000 élèves** accueillis chaque année, la Ligue de l'enseignement est un partenaire reconnu des autorités éducatives.

Elle accompagne les enseignants dans toutes les étapes nécessaires à la création et au bon déroulement des classes de découvertes pour s'assurer de la **qualité** du moment **pédagogique** que va vivre l'élève.

Plus d'informations sur
nos nombreuses destinations
en France et à l'étranger :

www.sejours-educatifs.org

Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

RESSOURCES

Ma cantine



La restauration collective représente près de 4 milliards de repas servis par an dans plus de 90 000 cantines, hôpitaux, Ehpad, entreprises. Créée en 2021 à destination des gestionnaires, la plateforme « Ma cantine » constitue néanmoins un bon vecteur de communication en direction des consommateurs. Les parents d'élèves y trouveront de nombreuses informations nécessaires à la compréhension des lois EGalim (2018), et Climat et Résilience (2021). Intéressant également, les initiatives mises en œuvre en matière d'approvisionnement en produits durables et de qualité, de lutte contre le gaspillage alimentaire, de diversification des sources de protéines, de substitution aux plastiques.

ma-cantine.agriculture.gouv.fr

NUMÉRIQUE

CLOUD AU CENTRE

Dans une réponse à une question parlementaire, le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, a indiqué avoir demandé aux recteurs « d'arrêter tout déploiement ou extension » des solutions Office 365 de Microsoft (dont Word, Excel, Power Point...) et celles de Google Workspace, qui ne sont pas conformes aux exigences européennes sur la protection des données et à la doctrine « Cloud au centre » de l'État.



La vie privée : un droit pour l'enfant

“**R**econnaître aux enfants leur droit à la vie privée, c'est les considérer comme sujets,

sans méconnaître leur statut d'enfant à protéger et à émanciper. » Pour l'édition 2022 de son rapport annuel, publié le 17 novembre dernier, la Défenseure des droits, Claire Hédon, a mis en lumière un sujet d'actualité, peu facile à appréhender, et qui questionne le rôle et les pratiques des adultes en contact avec les enfants au quotidien : les parents, la communauté éducative, le corps médical, les professionnels de l'enfance.

Rénover les toilettes à l'école

Trente-trois recommandations sont ainsi formulées pour une plus grande effectivité de l'article 16 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Parmi elles, plusieurs concernent l'école, et notamment les sanitaires, une thématique souvent perçue comme

anecdotique. L'institution exhorte les collectivités territoriales à « rendre prioritaire la rénovation des toilettes dans les établissements scolaires, pour mieux penser les espaces d'intimité des enfants en fonction de leur âge et généraliser l'installation de distributeurs gratuits de protections hygiéniques dans les collèges et lycées ». Via un communiqué de presse, la FCPE a rappelé que « huit élèves sur dix se retiennent d'aller aux toilettes dans l'enceinte scolaire », en raison de la vétusté des installations et de la sécurité.

Le rapport insiste également sur la vigilance qui doit s'appliquer envers les enfants en situation de précarité. Les modalités de demandes d'impayés de cantines sont à revoir, afin d'éviter toute implication ou stigmatisation des enfants. Les documents sont à remettre directement aux responsables légaux.



EN SAVOIR PLUS :

[Internet](#) Lire le rapport annuel 2022

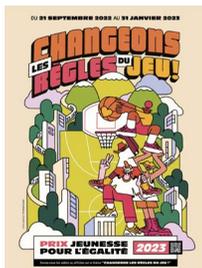


On en parle !

1. MATHS

Ajouté à la hâte en septembre dans le tronc commun de la classe de 1^{re} des lycéens de la filière générale, l'enseignement des mathématiques d'une durée d'1h30 sera obligatoire à la rentrée 2023. Un rétropédalage nécessaire suite à l'abandon de la discipline par un grand nombre d'élèves.

2.



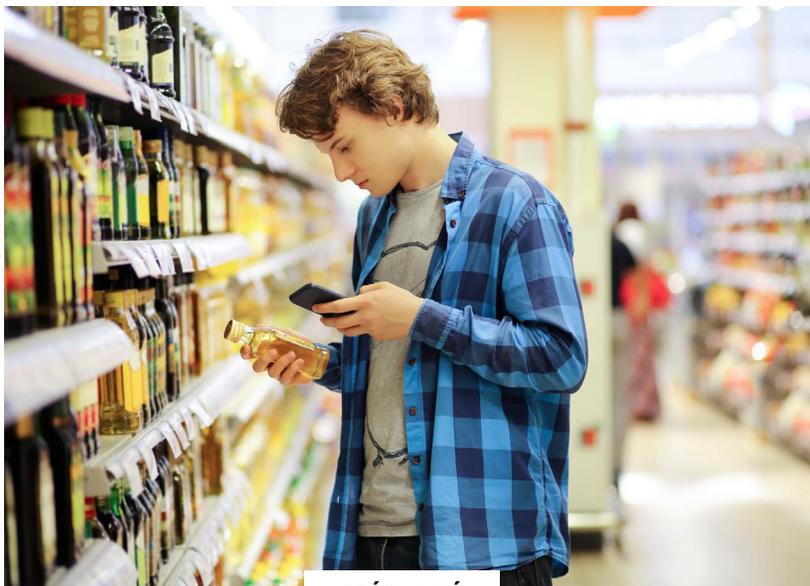
PRIX

« Changeons les règles du jeu ! » C'est le thème de l'édition anniversaire du Prix « Jeunesse pour l'égalité », organisé par l'Observatoire des inégalités. Les 11-25 ans ont jusqu'au 31 janvier 2023 pour envoyer leurs vidéos ou affiches. Ce qui compte pour le jury ? L'originalité de la création et la force du message.

inegalites.fr

3. UNIFORME

Quelques députés agitent de nouveau le chiffon rouge de l'uniforme à l'école, avec pour objectif de lutter contre les atteintes à la laïcité. Un débat sempiternel pour détourner l'attention sur la vraie crise, celle du manque de moyens humains pour entourer les élèves.



PRÉCARITÉ

LES ÉTUDIANTS EN DÉTRESSE

Depuis des mois, en parallèle de la courbe de l'inflation, les files d'attente aux distributions alimentaires organisées pour les étudiants s'allongent. En réaction, Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, et Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur, ont débloqué le 22 novembre une enveloppe exceptionnelle de 10 millions d'euros pour les associations solidaires, telles que Linkee ou Cop1 Solidarités étudiantes. Ce crédit permettra de financer

« au moins 300 000 colis alimentaires », « et de couvrir plus particulièrement les sites sur lesquels l'offre de restauration universitaire est actuellement insuffisante », détaillent les ministères. « Un pansement sur une jambe de bois » ont commenté les syndicats étudiants. Alors que la réforme des bourses est en discussion, les organisations réclament des réponses structurelles à long terme, au-delà des mesures d'urgence.



MIXITÉ

Un constat accablant de la ségrégation à l'école

Le rôle central de l'enseignement privé dans le contournement des cartes scolaires était un secret de polichinelle. Depuis octobre dernier, les chiffres sont venus soutenir l'argument, le ministère de l'Éducation nationale ayant été contraint par décision de justice de publier les indices de position sociale des écoles et des collèges. Le constat est sans appel : l'enseignement privé concentre les élèves issus des milieux favorisés. 71 % des écoles privées sous contrat, et 72 % des collèges privés sous contrat ont un indice égal ou supérieur à la moyenne nationale. Or, l'État et les collectivités locales versent au privé 10 milliards d'euros par an. Est-il normal que ce financement, auquel chacun contribue par ses impôts, ne bénéficie qu'à une partie de la population ?

3,3 %

PARMI LES 10 % DES COLLÈGES

à l'IPS le plus faible (indice à moins de 82,3 alors que l'IPS national moyen s'élève à 103,36), on ne compte que 23 établissements privés sous contrat, soit 3,3 % de ces 696 collèges.



EN SAVOIR PLUS :

[Internet](#) Lire le communiqué du Cnal

LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Notre accompagnement

La MAE peut intervenir au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention : auprès des élèves de la maternelle au lycée, des parents, avec des rencontres-débats, et de vos équipes pédagogiques à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le Club des enquêteurs

3-11 ans • Support interactif en téléchargement
6-11 ans • Jeu pédagogique en ligne

VIOLENCES ENTRE PAIRS

Jeux de l'Oie "Non au harcèlement"

9-11 ans et 12-15 ans • Jeux de société
Maël le roi des bêtises
Dès 3 ans • Album

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Maëva sur le chemin de l'école

Dès 3 ans • Album

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

Maël et Maëva, les écrans en toute tranquillité

Dès 3 ans • Album

ÉDUCATION À LA SANTÉ

mae.fr

Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV 07-22 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901,
sise 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE

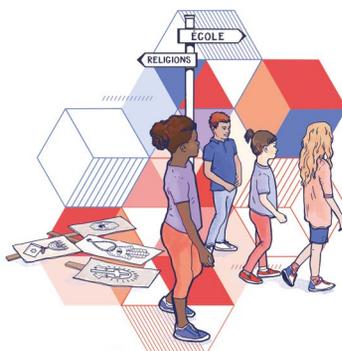


Toutes nos ressources
pédagogiques
et nos actions sur **mae.fr**

Sur la piste de Chipote



Un Plan laïcité pour apaiser les tensions



© Francesca Protopapa

dans les 59 260 écoles et établissements du second degré (313 en septembre). Elles se produisent principalement au collège (52 %). 88 % d'entre elles sont du fait des élèves, et 7 % des parents d'élèves. La catégorie des ports de signes et tenues représente 40 % des faits signalés (54 % en septembre).

L'importance du dialogue

Dans ce contexte, le ministre n'a pu échapper à la publication d'une nouvelle circulaire au *Bulletin officiel* le 10 novembre 2022. Un plan structuré autour de quatre axes est venu renforcer le précédent vademecum : sanctionner systématiquement et de façon graduée le comportement des élèves portant atteinte à la laïcité lorsqu'il persiste après une phase indispensable de dialogue ; renforcer la protection et le soutien aux personnels ; appuyer les chefs d'établissement en cas d'atteinte à la laïcité ; renforcer la formation des personnels. Si la FCPE peut saluer les injonctions à recourir le plus possible à la médiation, elle regrette que le rôle majeur des parents délégués ne soit pas mentionné comme une solution efficace de prévention.

Depuis sa nomination au ministère de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye était attendu au tournant sur la question de la laïcité

à l'école, tant les partis politiques font feu de tout bois en la matière. Les syndicats des personnels de direction réclamaient, eux, des consignes plus précises venues d'en haut concernant les tenues vestimentaires des élèves.

Le 9 novembre 2022, le ministre a répondu « aux inquiétudes légitimes au sein des communautés éducatives et de l'opinion publique ». Comme il s'y était engagé, il a rendu publics les faits d'atteintes au principe de laïcité dans les écoles et les établissements scolaires. En octobre, 720 signalements d'atteinte au principe de laïcité ont ainsi été recensés

+ EN SAVOIR PLUS : [Internet education.gouv.fr](https://internet.education.gouv.fr)



CAMPAGNE

ÉCRANS

Fake news et réseaux sociaux : quels réflexes adopter ? Quel parent connecté êtes-vous ? Réseaux sociaux : vous en êtes où ? Parlez-vous de cyberharcèlement avec vos enfants ? Que regardent vos enfants sur internet ? À l'occasion du Salon de l'éducation, le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clémi) a présenté sa nouvelle campagne de sensibilisation aux écrans, destinée aux parents. Une série de cinq podcasts sur le monde de l'information a également été mise en ligne : Médialogues en famille.

clemi.fr

VIOLENCES

Mélissa et les autres

« Protéger les enfants qui crient au secours, nous restons les bras ballants. [...] 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année, il faut aller les chercher pour les mettre en sécurité », dénonce Édouard Durand, juge des enfants et coprésident de la Ciivise. La commission a publié le 22 novembre 2022 un livret de préconisations, pour qu'un enfant, quel que soit son territoire, puisse parler à des professionnels qui ont les mêmes repères clairs et structurants. Réalisé par Johanna Bedeau, le court-métrage *Mélissa et les autres*, qui accompagne l'utilisation du support de formation, met en scène les besoins de trois jeunes filles, victimes de violences sexuelles.

ciivise.fr/melissa-et-les-autres/



404 000
ÉLÈVES

de 3^e sur 800 000 qui ont passé le test Ev@lang fin 2022 n'ont pas atteint le niveau requis par le Cadre européen commun de référence pour les langues. (Source : *ministère*).

ANGLAIS

Déploiement du test Ev@lang pour les élèves de 3^e

Dans le cadre du Plan langues vivantes initié par le précédent ministre Jean-Michel Blanquer, le test de positionnement numérique en anglais Ev@lang a été créé par une note de service publiée en 2021. Tous les élèves scolarisés en classe de 3^e, des collèges et lycées professionnels, publics et privés sous contrat, qui suivent un enseignement d'anglais en langue vivante 1 ou 2, passeront cette évaluation du 27 février au 14 avril 2023. Non certifiant, le test est réalisé en ligne et permet de rendre compte du niveau atteint pour une cohorte d'élèves. Composé de questions à choix multiples, il évalue la compréhension orale et écrite des élèves, ainsi que des notions de grammaire et de vocabulaire.

+ EN SAVOIR PLUS : [Internet](https://internet.education.gouv.fr) Note de service du 29 novembre 2021

NOLITA ET IDL FILMS
PRÉSENTENT

MÉLANIE LAURENT

PIO MARMAÏ

TEMPÊTE

UN FILM DE CHRISTIAN DUGUAY

KACEY MOTTET KLEIN CARMEN KASSOVITZ ATMEN KELIF HUGO BECKER AVEC LA PARTICIPATION DE CAROLE BOUQUET ET DANNY HUSTON
D'APRÈS « TEMPÊTE AU HARAS » DE CHRISTOPHE DONNER SCÉNARIO, ADAPTATION ET DIALOGUES LILOU FOGLI ET CHRISTIAN DUGUAY

AU CINÉMA LE 21 DÉCEMBRE



Film Francophone
D'ANGOULEME



CANAL+

MYTF1



Cheval
magazine

@strapi

Télé-Loisirs

l'école des loisirs

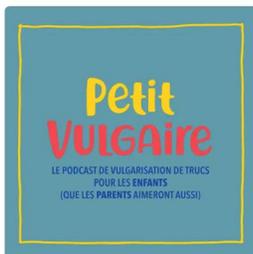
ouest france

france-tv

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !

PODCAST



PETIT VULGAIRE

Il y a le podcast *Vulgaire* pour les grands adultes, et *Petit Vulgaire* pour les 7-11 ans. Le principe est simple : l'humoriste Marine Baousson réussit à parler aux enfants sans gros mots et avec beaucoup d'érudition. Ils comprennent tout sur tout et se marrent comme des baleines.

À découvrir sur toutes les plateformes d'écoute.

BILLETS

JO 2024

Les Jeux de Paris 2024, c'est parti ! Pour permettre aux spectateurs du monde entier de venir acclamer les plus grands athlètes, une billetterie unique est en ligne depuis le 1^{er} décembre. L'accès aux ventes des billets sera déterminé par tirage au sort. Un million de billets à 24 € seront disponibles.

Internet tickets.paris2024.org



© ADAGP Paris 2022

EXPOSITION

SURRÉALICE

« **Surréalice** », une contraction de deux mots qui illustre le propos de l'exposition du Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg :

la réception du roman de Lewis Carroll par les surréalistes. Plus de 250 œuvres – peintures, photos, dessins, estampes, collages – sont à découvrir jusqu'au 26 février 2023. Un espace immersif illustré par Amandine Laprun a aussi été imaginé pour les plus petits, et c'est très réussi !



musees.strasbourg.eu

EXPÉRIENCE

La cité des merveilles

Déambulation artistique et sensibilisation à la protection de la biodiversité sont les deux ingrédients de l'expérience immersive que propose la Cité fertile à Pantin (93). Une cité des merveilles de 8000 m² à explorer jusqu'au 5 mars 2023. Gratuit.

Internet citefertile.com



CINÉMA

TEMPÊTE

Née dans le haras de ses parents, Zoé n'a qu'un rêve : devenir jockey ! Mais un soir, Tempête, sa pouliche, affolée par un orage, piétine son dos et vient briser ses rêves. Zoé ne marchera plus. Une histoire d'adversité et de résilience à voir en famille. Réalisé par Christian Duguay.

Sortie 21 décembre 2022. Durée : 1h50.

42nd Street

SHOW

Démonstration de claquettes, pluie de paillettes, plus de 300 costumes... La comédie musicale *42nd Street* revient au Théâtre du Châtelet à Paris pour les fêtes de fin d'année. Le show a été reporté depuis deux ans à cause du Covid, un drôle de clin d'œil avec l'intrigue du spectacle. Car l'histoire se déroule juste après la crise financière de 1929 à

New York, alors que les théâtres ont fermé en raison de l'effondrement de l'économie. Le public a besoin de légèreté, un producteur sur le déclin décide alors de monter un nouveau spectacle à Broadway. Mais l'actrice vedette se casse la jambe... Jusqu'au 15 janvier 2023.

Internet chatelet.com



© Théâtre du Châtelet - Marie-Noëlle Robert

MUSÉE



En avant la musique

Le Musée en Herbe à Paris emmène les enfants dans un voyage interactif au cœur de la musique enregistrée ! Du phonographe au streaming, en passant par le vinyle, la cassette ou le CD, les voici propulsés dans les coulisses de la création musicale.

museeenherbe.com



FILM

MAURICE LE CHAT FABULEUX

Maurice le chat fabuleux arrive dans une nouvelle ville, avec ses compères les rats. Un seul but : arnaquer tout le monde, puis ronronner sur un confortable tas de pièces d'or. Mais des événements mystérieux et magiques troublent leur plan... Une adaptation malicieuse, singulière et divertissante inspirée du conte des frères Grimm *Le Joueur de flûte de Hamelin*.



De Toby Genkel.
Sortie le 1^{er} février 2023.



#ANGOULÊME

Le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, qui aura lieu du 26 au 29 janvier 2023, a révélé les ouvrages sélectionnés pour la compétition. Zoom sur trois d'entre eux.

SÉLECTION OFFICIELLE

ANIMAN

En hommage à *Manimal*, série télé qu'elle regardait à l'adolescence, l'autrice Anouk Ricard relate la vie de Francis qui se transforme en animal pour mener à bien ses enquêtes. Un mélange des genres assez unique, entre humour, polar, superhéros et chronique familiale.

Éd. Exemplaïre, 19 €.

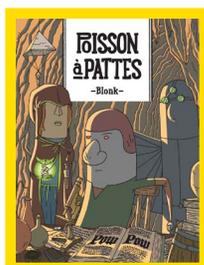


LE FAUVE DES LYCÉENS

POISSON À PATTES

Quelque part au Moyen Âge, le jeune Bastien cherche à élucider le mystère de ses origines. Mais dans le monde où il vit, la curiosité intellectuelle est assimilée à de la sorcellerie. Un conte, signé Blank, auteur au style unique, qui résonne avec certaines de nos préoccupations contemporaines.

Éd. Pow Pow, 20 €.



SÉLECTION JEUNESSE

VOLEUSE

Ella, lycéenne rebelle, a beau remuer ses méninges imbibées d'alcool, c'est le blackout : impossible de se souvenir de la fête d'hier soir. C'est ce moment que choisit Madeleine pour sonner à la porte et lui déclamer sa flamme... Une comédie adolescente juste et touchante, dans un design sous influence manga et cartoon.

De Lucie Bryon. Éd. Sarbacane, 24 €.



Salon 2023 postbac

BIEN CHOISIR POUR RÉUSSIR

Le salon d'orientation de tous les lycéens

➔ LE PLUS COMPLET

Toutes les universités, les IUT
et les BTS, les prépas, 120 écoles

➔ « Projette ton avenir pro »

- des animations et des témoignages métiers, toutes les infos sur l'alternance
- des outils concrets : le Bar à CV, de beaux parcours sur le Podium, ciné-débats...
- toutes les formations professionnalisantes



Inscription gratuite
Je prépare ma visite



www.reussirpostbac.fr

25 CONFÉRENCES
3 SPÉCIALES PARCOURSUP

SECONDES ET PREMIÈRES :
DES PARCOURS POUR VOUS

CONSEILS PERSONNALISÉS
SANS RDV

VENDREDI
& SAMEDI
6 & 7
JANV.

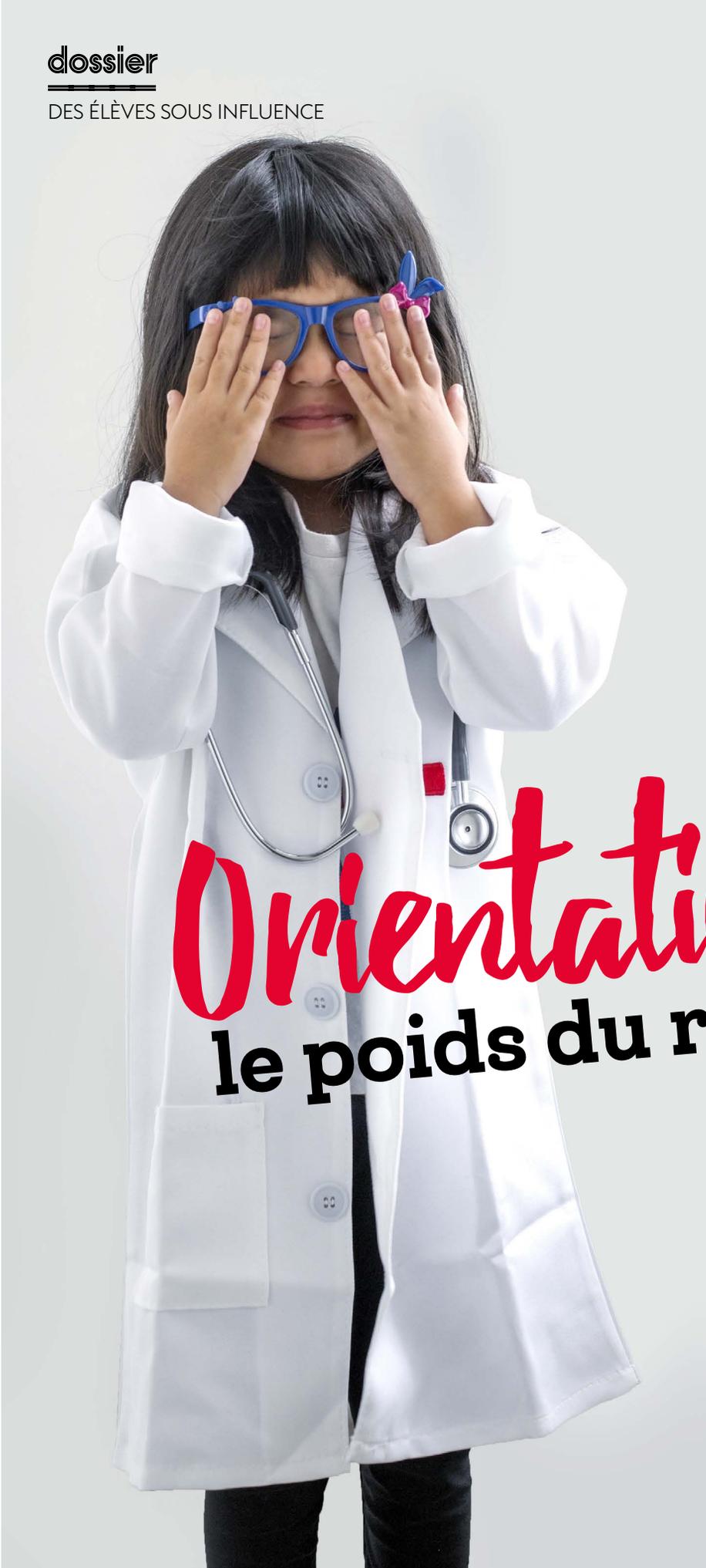
Entrée gratuite • 9h-18h
GRANDE HALLE DE
LA VILLETTE - PARIS



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Préjugés et autocensure font trop souvent le choix à notre place
2. L'orientation choisie doit remplacer la résignation
3. Les élèves ont le droit de prendre leur temps



Orientation :

le poids du réseau

C'est un fait : l'influence du réseau personnel reste déterminante pour

l'orientation professionnelle.

Et les élèves qui en sont privés en souffrent. Voici l'analyse des experts, les témoignages des élèves et les ressources utiles.

Texte :
ÉMILIE GILMER

L'état des lieux

Bien sûr, la société a évolué. Les fils de médecin ne deviennent pas tous médecins et les fils d'employé ou d'ouvrier ne s'inscrivent pas nécessairement dans les traces de leurs parents. « Il y a cinquante ou soixante ans, il était prévisible et admis que l'on fasse le même métier que son père ou sa mère, alors qu'aujourd'hui, la majorité de la population considère que chacun doit avoir accès à de nombreux possibles », remarque Frédérique Weixler, inspectrice générale de l'Éducation nationale et auteure de *L'orientation scolaire, paradoxes, mythes et défis* (éd. Berger-Levrault).

Pourtant, dans les faits, la reproduction sociale est encore très forte en France : en 2022, on sait par exemple que les enfants des familles aisées ont trois fois plus de chances d'être parmi les 20 % les plus aisés que les enfants issus de familles modestes¹. Alors pourquoi la France, qui affiche l'égalité et la méritocratie en étendard, fait-elle partie des pays de l'OCDE où l'origine socio-économique des élèves détermine le plus le destin scolaire et *in fine* l'avenir professionnel ? En d'autres termes : pourquoi la mobilité sociale est-elle en panne ? Pour Frédérique Weixler, « nous sommes dans un paradoxe total : d'un côté un idéal affiché d'égalité des chances et de l'autre une vision déterministe et fataliste de l'orientation, c'est-à-dire qu'au fond, malgré les discours, on ne met pas en place, collectivement, suffisamment de moyens et d'actions pour qu'une transformation s'opère vers plus d'équité. »

Un cumul de ressources du côté des plus aisés

Parmi les facteurs qui favorisent cette reproduction, le réseau personnel pèse lourd. Le Centre de recherche sur les inégalités sociales (CRIS) s'est penché sur l'influence de l'entourage dans les choix d'orientation des élèves français, via un questionnaire adressé à des lycéens. « Ce que l'on constate est que les jeunes issus des milieux favorisés, pour obtenir soutien et conseils, sont dans une logique de cumul. Ils peuvent solliciter aussi bien leur famille (autant le père que la mère), que leur famille étendue et probablement tout le réseau dont dispose cette famille étendue, rapporte Agnès van Zanten, sociologue et directrice de recherche



« Les métiers artistiques constituent une forme de refuge pour les classes supérieures dont les enfants ne sont pas de très bons élèves. »

— AGNÈS VAN ZANTEN, SOCIOLOGUE



EN FIN DE 6^e, une famille sur deux est déjà fixée sur l'orientation qu'elle souhaite pour son enfant en fin de troisième.

Mais, à niveau scolaire comparable, les parents les plus diplômés sont plus réticents à envisager une orientation dans l'enseignement professionnel.

(Source : DEPP, note d'information n°1 janvier 2016)

CNRS au CRIS, responsable de l'étude. Le réseau amical est également très important pour eux dans le sens où les camarades de classe et les amis au sein de l'établissement, qui appartiennent à un milieu social homogène, apportent des renseignements dans des domaines où les parents ont moins de connaissances ; des informations précises sur l'actualité des filières, sur Parcoursup, etc. Pour eux, le réseau personnel constitue donc une source de privilèges augmentée, qui se rajoute bien souvent à de bons résultats scolaires et une scolarisation dans des établissements qui ont bonne réputation. »

Cours particuliers et filières « refuge »

Et quand bien même les résultats scolaires ne sont pas là, il y a très peu de déclassement parmi les enfants des milieux privilégiés, car l'entourage déploie diverses stratégies pour les soutenir. « Ils n'iront peut-être pas dans une classe préparatoire très exigeante mais ils pourront tout de même se diriger vers des secteurs prestigieux, observe Agnès van Zanten. On sait par exemple que les métiers artistiques constituent une forme de refuge pour les classes supérieures dont les enfants ne sont pas de très bons élèves. » Il existe par ailleurs des ressources financières pour donner des cours particuliers, partir à l'étranger : un large panel de possibilités qui font que la mobilité descendante est rare dans les classes supérieures.

« D'ailleurs, parmi les sujets en lien avec l'orientation

« La FCPE a un rôle important à jouer pour transmettre l'idée que l'on a tout à gagner à la mixité sociale. »

—
FRÉDÉRIQUE WEIXLER, INSPECTRICE GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

dont les élèves des classes favorisées discutent entre eux, celui du coût des formations est le moins abordé », relève la sociologue. A contrario, l'enquête révèle que les jeunes issus de milieux populaires ont pour la plupart des ressources limitées en termes de réseau. « Leurs parents sont surtout une source de soutien moral et d'encouragement, mais pas d'informations ou de conseils précis, indique Agnès van Zanten. Certes, ils peuvent avoir des stratégies compensatoires en se tournant vers des frères et sœurs qui ont suivi des études ou vers un membre de la famille élargie (un oncle, une cousine) qui a lui-même connu éventuellement une ascension sociale, mais il y a de fait une différence qualitative et quantitative en termes d'interlocuteurs avec les enfants issus des classes sociales aisées. »

Des freins inconscients chez les plus modestes

Les observateurs notent aussi, chez les familles les plus modestes, une forme d'autocensure, qui limite d'emblée l'ambition des enfants. Un exemple frappant : à notes égales, les familles favorisées socialement demandent davantage une seconde générale que les autres. La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)² nous apprend par exemple que – sur un panel d'élèves du second degré – 66 % des enfants de cadres entrés en sixième en 2007 et ayant obtenu une note comprise entre 8 et 10/20 au contrôle continu du brevet des collèges demandent une seconde générale et technologique. Parmi les enfants d'ouvriers ayant également obtenu une note également comprise entre 8 et 10, 33,5% seulement demandent la même orientation ! Cette intériorisation du destin scolaire s'accompagne parfois aussi d'une peur, projetée malgré eux par les parents sur les enfants. « Si un parent anciennement décrocheur ou qui a vécu l'échec dans son propre parcours scolaire parvient à en parler avec son enfant en analysant ce qui lui a manqué pour réussir (« si j'avais eu tel appui, j'aurais suivi une autre voie », « si c'était à refaire, je ferais différemment », etc.), il n'y aura pas d'impact négatif sur les choix de son enfant, analyse Frédérique Weixler. En revanche, si ce sentiment d'échec est tu (parce qu'il n'a pas été surmonté, à la manière d'un secret de famille qui fait encore souffrir), il peut avoir un effet négatif et induire des freins inconscients. »

Les leviers existent pourtant qui peuvent atténuer cette iniquité. « On sait par exemple que les pays dont les écoles sont peu ségréguées socialement favorisent la mobilité sociale, indique Frédérique Weixler. À l'inverse, les pays qui ont des écoles très ségréguées

socialement – comme la France – enregistrent une faible mobilité sociale. » L'étude menée par le CRIS illustre d'ailleurs ce phénomène : « Ce qui apparaît très déterminant pour les jeunes issus des classes populaires, c'est le type d'établissement dans lequel ils se trouvent, indique Agnès van Zanten. Lorsqu'ils évoluent dans un environnement où les enseignants et les camarades de classe poussent beaucoup vers les études supérieures, ils profitent pleinement de ce nouveau cadre pour s'informer. Ils parlent alors davantage « stratégie », « critères de sélection des filières » et s'intéressent de façon beaucoup plus qualitative au contenu des formations. Alors que ces mêmes élèves, lorsqu'ils restent dans des lycées moins privilégiés, ont une approche beaucoup plus basique des formations existantes et de leur contenu. » D'où l'importance des initiatives prises dans un certain nombre d'établissements (en Haute-Garonne, par exemple ou en région parisienne) pour favoriser la mixité sociale dans les établissements...

Une responsabilité collective

Mais l'enjeu est aussi celui des représentations et concerne la société toute entière. « À ce propos, je pense qu'une fédération de parents comme la FCPE a un rôle important à jouer pour transmettre l'idée que l'on a tout à gagner à la mixité sociale, c'est-à-dire à avoir des établissements et des classes hétérogènes d'un point de vue social, indique Frédérique Weixler. Car en effet, la mixité réussit aux enfants des familles les plus modestes et ne nuit en aucun cas aux autres : au contraire, elle apprend le vivre-ensemble et la coopération, ce qui n'a pas de prix pour la cohésion sociale, pour l'ouverture d'esprit et pour la capacité d'adaptation, plus tard, dans le monde professionnel et elle fait progresser tous les élèves. Or, si les parents sont tous convaincus que la mixité sociale et scolaire constitue un progrès et font pression auprès des écoles et des établissements pour réclamer plus de mixité, ils peuvent contribuer de façon significative à sa mise en œuvre. »

(1) « Une nouvelle mesure de la mobilité intergénérationnelle des revenus en France », Insee Analyses, n°73, le 18 mai 2022.

(2) Note d'information I3-24, Claudine Pirus, DEPP BI.



LES FILS DE CADRES deviennent cinq fois plus souvent cadres eux-mêmes que les fils d'ouvriers. Les trois quarts des enfants de cadres supérieurs sont restés dans leur catégorie sociale.

(Source : Insee, données 2014-2015)



La parole à...

Comment votre entourage vous inf

Ils ont entre 13 et 20 ans et ont tous conscience de l'importance d'être accompagné pour réussir leur orientation. Mais si certains bénéficient d'un réseau pour les soutenir, d'autres font sans. Témoignages.

« Mon père a été un point d'appui »

Elliott, 20 ans, étudiant en licence

« J'ai obtenu un bac scientifique puis j'ai enchaîné avec un BTS en apprentissage viticulture-oenologie et je suis maintenant en licence Sciences de la vigne et du vin. Cette idée m'est venue en terminale car j'ai rencontré deux copains qui adoraient le milieu du vin, mais aussi par mon père, qui a toujours eu un pied dans cet univers-là. D'ailleurs, quand il a fallu trouver un domaine pour mon apprentissage, mon père a activé son réseau. Et c'est finalement le mari d'une connaissance de mon père qui m'a accueilli. Je pense que je me serais de toute façon lancé dans cette voie, mais peut-être avec plus d'appréhensions. Il a été un point d'appui et une source d'in-

formations. De la même façon, le réseau de ma mère m'a permis de rencontrer des gens avec lesquels j'ai échangé sur différents métiers, et ça m'a permis de fermer des portes pour des pistes que j'avais envisagées, mais qui finalement ne me correspondaient pas. »

« Mes parents souhaitent que je passe le bac d'abord »

Emma, 14 ans, élève de troisième

« J'aimerais bien me lancer dans le domaine de la pâtisserie. Mon père est cuisinier et ma mère est dans le service. Ça m'a donné envie d'en faire mon métier. D'ailleurs, je vais faire mon stage de troisième dans un centre de formation en pâtisserie, que j'ai trouvé grâce à l'aide de ma mère. En revanche, en ce qui concerne ma poursuite

De la pâtisserie au design d'intérieur, en passant par la maintenance industrielle, les adolescents tentent tous de mettre en adéquation leurs études avec la profession qu'ils convoitent, sans toutefois être certains que la voie choisie leur plaira.



luence-t-il ?

d'études, je vais suivre un bac général avant de tenter un CAP pâtisserie. Ce sont mes parents qui ont eu cette idée : si j'ai envie de bifurquer dans ma carrière, ça sera plus facile avec le bac en poche. »

« Je dois me débrouiller pour m'informer »

Enzo, 17 ans, élève en terminale générale

« Mes parents n'ont pas fait beaucoup d'études : dès que je suis arrivé au lycée, c'est devenu compliqué pour eux de suivre sur les questions d'orientation. C'est pourquoi il est important pour moi que le lycée m'aide à m'orienter, car sinon je n'aurais pas de réponses. Je veux me diriger vers le secteur de la finance et de l'informatique, mais je n'ai pas d'idée plus précise que

cela pour l'instant. Quant à Parcoursup, ça m'inquiète un peu, car c'est quand même une pression de savoir que tout va se jouer pour la suite. En plus, je suis l'aîné de ma famille. Je dois donc me débrouiller pour m'informer. »

« Je me suis demandé ce que j'allais faire »

Ethan, 17 ans, élève en première professionnelle

« J'ai démarré avec une seconde technologique dans le secteur agricole. Mais au bout d'un moment, je me suis aperçu que ça ne me plaisait pas du tout. Ça m'a un peu inquiété. Je me suis demandé ce que j'allais faire. À 16 ans, je n'étais sûr de rien. Mais il fallait bien que je trouve une voie. Mes parents m'ont suggéré la mainte-

nance industrielle. Mon père en avait entendu parler par du bouche-à-oreille. Je me suis dit, pourquoi pas ! Au final, c'est un bon choix. »

« L'idée m'est venue grâce à mon grand frère »

Ilham, 13 ans, élève de quatrième

« Plus tard, je veux être architecte d'intérieur. Cette idée m'est venue par mon grand frère qui était architecte avant de changer de métier. Quand j'étais petite, je voyais ses dessins et ça me plaisait. Je ne me suis pas encore renseignée sur les études à suivre, mais je vais le faire d'ici l'année prochaine. Mes parents sont au courant de mon projet et ils sont d'accord. Pour mon stage de 3^e, je vais demander à mon oncle car il travaille dans le domaine de la construction, il est maçon. Je pense qu'il pourra m'aider. »

« Je vais suivre le même chemin que mes frères et sœurs »

Laura, 17 ans, élève de terminale générale

« Je souhaite devenir ingénieure, dans le secteur du son et de la lumière. J'aimerais travailler dans les salles de concert, car j'ai toujours aimé ça : quand je vois le régisseur qui pilote tous les projecteurs, je trouve ça fascinant. Mais comme je ne suis pas sûre d'être acceptée dans les écoles l'an prochain, j'envisage aussi la fac de droit. J'en discute pas mal avec mes parents, mais surtout avec mes frères et sœurs. Je viens d'une famille d'ingénieurs ; mes frères et sœurs sont tous ingénieurs. Au début, je ne voulais pas suivre cette voie-là, mais finalement ça me plaît, et puis je vois qu'ils gagnent bien leur vie. Du coup, je pense que je vais reproduire le même schéma qu'eux. »

« Je me suis rendu à une journée portes ouvertes et j'ai trouvé ma voie »

Nils, 17 ans, élève en première professionnelle

« Mes parents m'ont suggéré la métallerie, alors je me suis rendu à une journée portes ouvertes dans un établissement. J'ai fait un test d'une matinée et ça m'a beaucoup plu. C'est un métier où on travaille avec ses mains, on crée quelque chose. C'est ce que je voulais. Je ne me plaindrais pas à travailler dans un bureau et rester à l'intérieur. Aujourd'hui, je suis content d'avoir choisi cette voie. »

“L’orientation par défaut crée beaucoup de souffrance”

Le comité FCPE de l’académie de Dijon a soumis **un questionnaire aux parents d’élèves** afin de connaître leur point de vue sur l’orientation de leur enfant.
Rencontre avec Isabel Amis, sa présidente.



Qu’est-ce qui ressort de votre enquête de terrain ?

Le point crucial est la dissymétrie entre l’orientation en voie générale et l’orientation en voie professionnelle en termes d’accompagnement. En voie professionnelle, il est à la fois moindre (avec des informations difficiles à trouver, complexes à comprendre) et teinté d’idées reçues dénigrantes. On s’en doutait mais on ne pensait pas que c’était à ce point ! En effet, en dehors des cas où il existe un vrai projet construit en amont, l’orientation professionnelle est souvent une orientation par défaut. Les familles entendent alors la phrase fatidique : « Votre enfant n’a pas le niveau pour aller en général ». Cela crée beaucoup de

souffrance dans les familles avec le sentiment que l’on hiérarchise non seulement les filières, mais surtout les élèves.

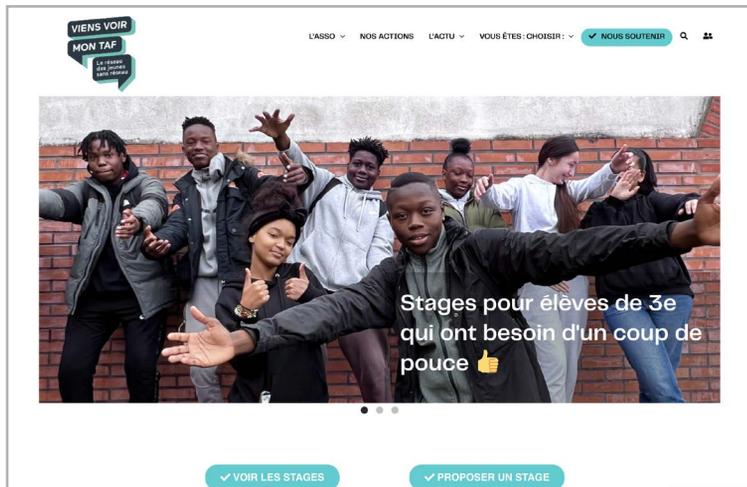
Est-ce que cette orientation par défaut est corrélée au milieu social dont l’élève est issu ?

Oui complètement. Pour beaucoup de familles privilégiées – qui maîtrisent les codes et la culture de l’école –, il n’y a pas de sujet : on continue les études jusqu’au bac (y compris professionnel lorsque c’est le projet du jeune) et on envisage l’enseignement supérieur. Et quand il y a désaccord, ces familles privilégiées sont en capacité de discuter et d’argumenter pour s’opposer à une orientation contrainte. En revanche, lorsque cela concerne les plus fragiles et les plus précaires, les familles les plus « éloignées de l’école », il y a une forme d’impuissance : certains parents se rebellent mais ne savent pas comment faire pour aller contre ce qui leur est imposé. D’autres sont dans une forme de résignation.

Quelle est l’urgence selon vous ?

Au-delà de ces orientations par défaut qui génèrent déjà souffrance et injustice, il nous apparaît que la première urgence est de stopper la transformation du lycée professionnel. En effet, réduire toujours plus les enseignements dits généraux qui doivent construire la capacité d’abstraction et donc de réflexion des jeunes, revient à rompre la promesse émancipatrice de l’école. Et c’est tout à la fois insupportable d’injustice à l’égard d’un tiers de nos jeunes et délétère pour le fonctionnement démocratique de notre société. Il est révoltant de constater que la transformation imposée au lycée professionnel est l’instrument de la plus grande injustice. Il appartient au politique de mettre en acte ses intentions affichées de lutte contre les inégalités. Il revient à la communauté éducative tout entière et aussi à ses partenaires que sont les collectivités territoriales de faire mentir le triste constat de Jean-Paul Delahaye : « Vous n’avez rien dit pour défendre l’enseignement général au lycée professionnel, ce sont les enfants des autres »¹.

(1) Tribune publiée dans *le Monde de l’Éducation* du 20 septembre 2022.



Bien s'orienter sans réseau, c'est possible !

Du côté du service public :

1. Mon orientation en ligne

L'Onisep et ses conseillers répondent à vos questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Vous êtes collégien, lycéen, étudiant, parent : vous pouvez les contacter gratuitement par téléphone, tchat ou mail.

monorientationenligne.fr

2. Les pôles de stages

Plus de 300 pôles de stages sont déployés sur le territoire pour renforcer les liens entre l'école et l'entreprise. Ils contribuent à structurer la recherche de stages des élèves et permettent à l'Éducation nationale de créer, localement, un réseau d'entreprises partenaires et engagées dans l'accueil de jeunes stagiaires. Dans chaque pôle, une équipe est chargée de développer un réseau d'entreprises à même d'accueillir des élèves ayant des difficultés à trouver un stage par eux-mêmes. N'hésitez pas à contacter le rectorat de votre région.

education.gouv.fr

3. InserJeunes

Ce service en ligne d'aide à l'orientation des jeunes en voie professionnelle permet de s'informer sur les formations, trouver la formation professionnelle, par l'apprentissage ou par la voie scolaire du niveau CAP au BTS, la plus adaptée pour entrer dans le monde du travail.

inserjeunes.education.gouv.fr

4. Les missions locales

1,1 million de jeunes sont accompagnés, chaque année, par les missions locales. Présentes sur l'ensemble du territoire national avec plus de 6 800 sites, elles proposent un suivi personnalisé des 16-25 ans dans leurs démarches d'orientation professionnelle.

Du côté associatif :

5. Viens voir mon taf

C'est le réseau des jeunes sans réseau. Le principe ? Des stages de 3^e proposés par des professionnels pour permettre aux élèves de l'éducation prioritaire (REP, REP+, quartiers prioritaires de la politique de la ville) de faire le stage de leurs rêves.

viensvoirmontaf.fr

FAQ DES PARENTS

LES PARENTS SONT-ILS DES INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS POUR PARLER ORIENTATION ?

La réponse est clairement oui ! Selon une enquête sur l'orientation auprès des 18-25 ans réalisée en décembre 2018 par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), les jeunes se tournent en priorité vers leurs parents pour discuter de leur orientation : 80 % ont évoqué la question avec leurs parents, et pour 52 %, ils ont même été le principal interlocuteur.

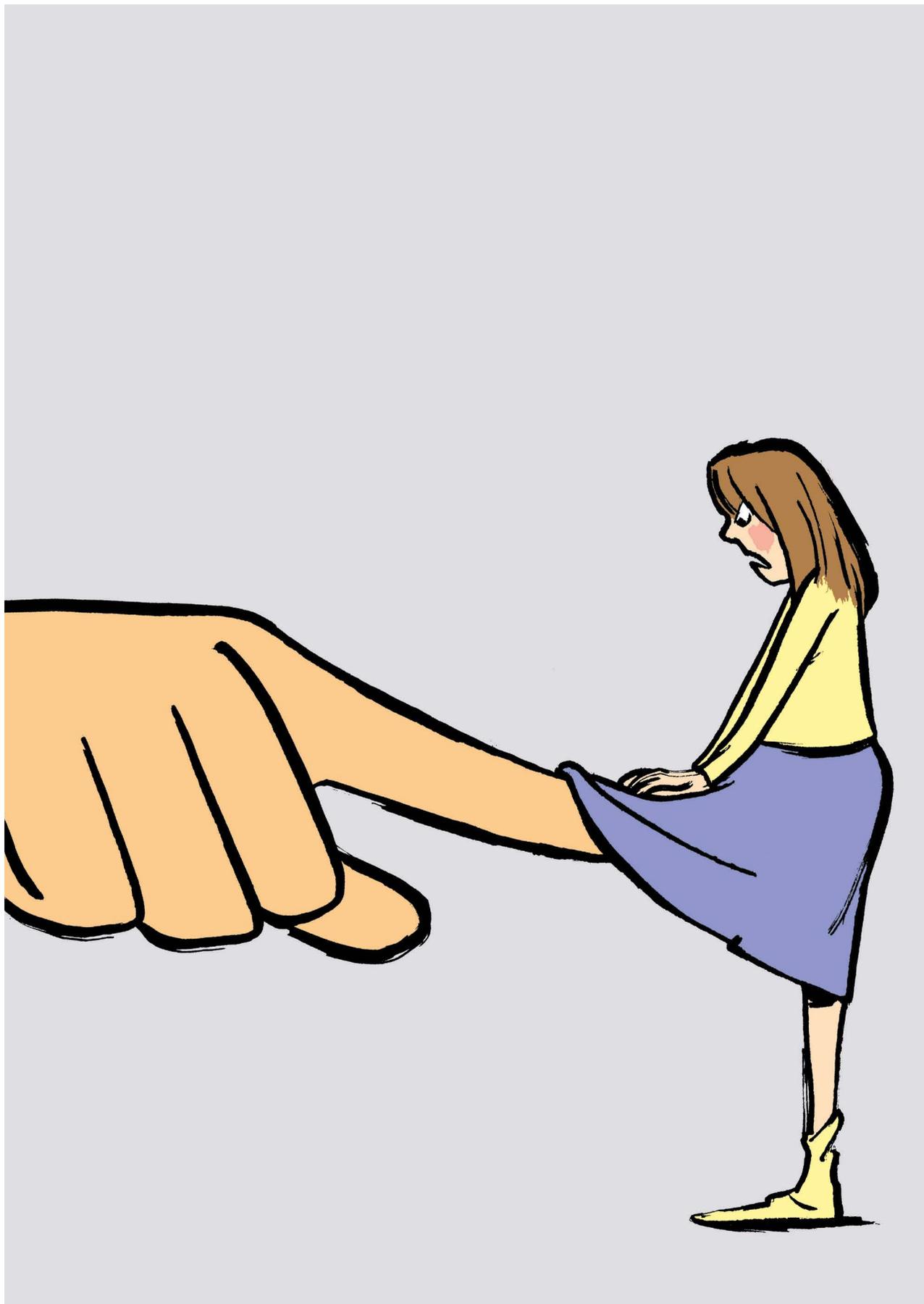
COMMENT LUTTER CONTRE LA VISION DÉTERMINISTE ET FATALISTE DE L'ORIENTATION ?

« Le conseil que je donnerais aux parents est d'autoriser leur enfant à se projeter et à inventer, suggère Frédérique Weixler, inspectrice générale de l'Éducation nationale. C'est-à-dire d'avoir confiance dans son potentiel et dans les projets qu'il émet. Et si la marche leur paraît trop haute, se dire qu'il est possible de l'atteindre par étapes. En effet, l'idée est de transmettre à son enfant cette conviction qu'il peut progresser par essais/erreurs et que ce n'est pas grave si son parcours n'est pas linéaire. Nous avons une sorte de mythe de la précocité : il faudrait faire très jeune les meilleures écoles et avoir un parcours sans césure. Mais cela crée beaucoup de pressions et parfois de renoncements. Laissons-les prendre leur temps. »



Pour inciter les jeunes à diversifier leurs parcours d'orientation, le centre Hubertine Auclert vient de lancer [#mavoieimonchoix](https://twitter.com/mavoieimonchoix), une campagne à destination des 15-18 ans.

#STOPINCESTE





De l'intimité des femmes

De la salle d'accouchement au domicile, Caroline Combot, sage-femme, apprécie chaque volet de sa profession. Qu'il soit technique ou relationnel.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Pendant quinze ans, Caroline Combot a revêtu sa blouse rose dans les services maternité de différents centres hospitaliers. Désormais, c'est en tenue de ville qu'elle exerce son métier de sage-femme, dans son cabinet et au domicile de ses patientes. À 50 ans, elle aime toujours autant accompagner les femmes enceintes avant, pendant et après leur grossesse, mais aussi des femmes de tous âges, de la puberté jusqu'à la ménopause, et assurer leur surveillance gynécologique (contraception, dépistage de cancers féminins, avortement...). Les tâches sont donc très variées : établir des diagnostics, prescrire analyses et examens, guider dans un projet de naissance, prodiguer des soins à la patiente et au nourrisson... Conseils et soutien psychologique représentent également une grande partie du travail.

« C'est un métier que je connaissais pas du tout quand j'ai commencé la fac de médecine à Nancy, relate-t-elle. J'ai entendu parler du concours de sage-femme¹ quand j'ai échoué en première année. Plutôt que de redoubler, j'ai décidé de le passer et je l'ai eu. » L'étudiante, qui était attirée par le milieu de l'enfance, se retrouve professionnelle au milieu des bébés. « A posteriori, je me suis aussi rendu

compte que ce qui me plaisait, c'était de prendre en charge des femmes qui allaient majoritairement bien. Les sage-femmes sont en première ligne. Quand elles détectent une pathologie, elles orientent les patientes vers des spécialistes. »

Le choix du libéral

De Nice à Besançon en passant par Bourg-en-Bresse, Caroline Combot exerce dans différentes maternités et centres périnataux qu'elle quitte et retrouve au gré des déplacements de son mari militaire. « Jusqu'au jour où ma demande de mutation n'a pas été acceptée. J'ai failli ranger définitivement ma blouse pour m'occuper de mes trois enfants, mais j'ai rencontré des sage-femmes qui s'étaient installées en libérale. Je me suis dit, pourquoi pas moi ? »

Caroline Combot quitte la fonction publique hospitalière et se lance. « La relation est très différente avec une patiente dans un lit d'hôpital sur le point d'accoucher et une patiente qui nous reçoit chez elle. Non seulement on connaît son environnement, mais aussi sa famille... » Cette proximité lui permet aussi de repérer des situations problématiques, comme les dépressions périnatales, et de les signaler. Aujourd'hui, Caroline Combot partage



3 QUESTIONS À SE POSER

1. Suis-je résistant(e) physiquement ?

La formation alterne théorie en cours et pratique hospitalière pour être opérationnel dès l'obtention du diplôme. « Le rythme est très dense et nécessite une forte résistance. D'où la demande de la profession pour passer la formation à six ans d'études », explique Caroline Combot.

2. Quel est mon rapport à l'intime ?

C'est un métier tactile où l'on a accès à l'intimité physique des patientes. « On entre aussi au cœur des familles avec tout ce qu'il y a de beau et parfois de moins beau », prévient Caroline Combot.

3. Suis-je capable d'écoute attentive ?

Accompagner une patiente dans son parcours de vie de femme nécessite de l'empathie. « Une consultation dure en général trente minutes. On répond aussi aux patientes en détresse en dehors des heures de consultation », conclut Caroline Combot.

un cabinet avec d'autres praticiennes à Belfort. « Une de mes collègues a reçu d'une patiente un coussin brodé. Dessus, on peut lire « sage-femme de famille ». J'aime cette idée de suivre les grands-mères, les mères, les filles et les petites filles d'une même famille », conclut celle qui comptabilise près de trente années de pratique sans éprouver la moindre lassitude.

(1) Actuellement, la formation de sage-femme dure cinq ans. Une proposition de loi est à l'étude au Parlement pour passer à six ans.

En savoir plus

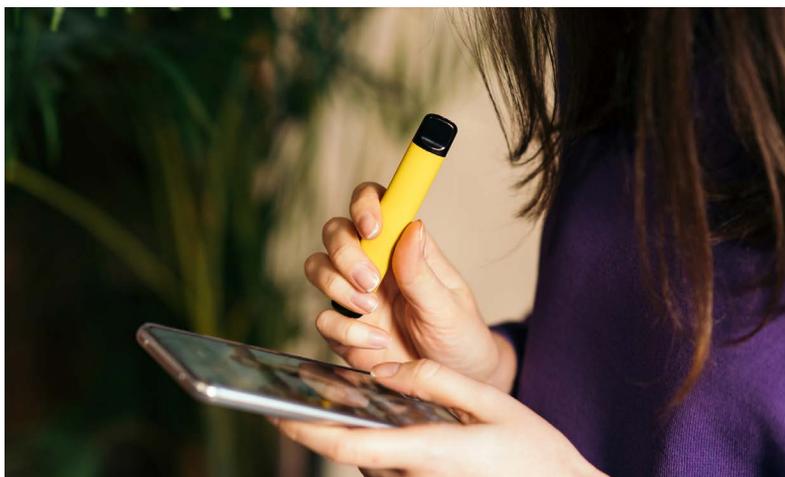
Internet

• ordre-sages-femmes.fr

En pratique

Cigarettes jetables

Attention à la “puff” : les ados en raffolent



Malgré l'interdiction de vente aux mineurs, les cigarettes électroniques jetables aux arômes sucrés sont de plus en plus consommées par les adolescents.

Texte : MARIANNE PEYRI

La puff, mot qui se prononce « peuf » et signifie « bouffées » en anglais, est une mini-cigarette électronique, en plastique et pré-remplie d'un liquide composé notamment de propylène glycol, de glycérine végétale et de parfums sucrés. Coûtant entre 8 à 12 euros, elle se consomme en près de 600 bouffées, soit l'équivalent de deux paquets de cigarettes, avant d'être jetée. Lancée en 2019 aux États-Unis, la puff est arrivée en France en 2021. Selon un sondage publié en octobre dernier par BVA et l'Alliance contre le tabac, 13 % des 13-16 ans ont déjà fumé une puff et près des trois quart la connaissent et l'ont déjà vu utilisée dans leur entourage, notamment à la sortie du collège ou du lycée. De fait, tout est programmé pour « cibler » les jeunes. Les goûts originaux et fruités, faisant penser à des bonbons, les attirent en premier : marshmallow, ice-cream fraise, choco noisette, pêche citron... Le design ludique de l'objet, proche d'un jouet en plastique, et un packaging coloré les séduisent également. Facilement dissimulable dans

une trousse – pouvant être confondu avec un stylo fluo –, la puff peut être consommée sans que les parents ne s'en aperçoivent.

Les jeunes sont aussi soumis à une forte tentation véhiculée par les réseaux sociaux, alors que toute publicité auprès des mineurs est normalement interdite.

Une porte d'entrée vers le tabac

Aller chez le buraliste, porter la puff aux lèvres, tirer une bouffée... : le jeune acquiert ainsi des gestes et tout un rituel qui sont autant de portes d'entrée vers le tabagisme à plus long terme. Si un jeune commence avec la puff, il aurait ainsi 3 à 4 fois plus de probabilité de devenir fumeur de cigarettes classiques. Et si certaines puff sont sans nicotine, beaucoup en contiennent entre 1 à 2 %, soit environ 20 mg/ml. Une dose suffisante pour mener les jeunes, plus vulnérables face à l'addiction, vers une dépendance. Cette consommation de nicotine peut aussi engendrer des troubles du déve-

VERS UNE INTERDICTION ?

Bien que la vente de puff soit interdite aux mineurs, il leur est très facile d'en acheter chez certains buralistes, dans des grandes surfaces en supérettes ou sur internet. C'est pourquoi l'Alliance contre le tabac réclame l'interdiction du produit. En novembre, des sénateurs ont proposé l'instauration d'une taxe dissuasive, tandis qu'à l'Assemblée nationale, les écologistes ont déposé un projet de loi pour interdire sa commercialisation en France. Outre la nécessité de protéger la santé des plus jeunes, ils dénoncent l'aberration écologique de ces produits à usage unique, entièrement en plastique et nécessitant du lithium pour la batterie. Un vaste combat ainsi engagé face aux industriels du tabac.

loppement cognitif, des problèmes de mémoire et de concentration, un petit ralentissement des apprentissages.

L'inhalation de produits chimiques, elle, générerait des inflammations de l'arbre respiratoire. Enfin, l'incertitude règne sur les effets potentiels sur la santé des produits contenus notamment dans les arômes. Fabriquées en masse à 90 % en Chine, les puffs n'offriraient pas toujours de garantie sur la qualité des produits et le dosage inscrit sur l'emballage.

Dans ce contexte, si les parents repèrent que leur enfant fume, la carte à jouer peut être d'expliquer le piège tendu par l'industrie du tabac. Et de démonter les clichés sur le caractère populaire de la cigarette.

— Avec l'aide de **Loïc Jossieran**, président de l'ACT-Alliance contre le tabac, professeur en santé publique et praticien hospitalier.

En savoir plus

Internet

• alliancecontreletabac.org



Des effets ravageurs Le porno, accessible en un clic

En violation totale du code pénal, les mineurs sont aujourd'hui massivement exposés aux images pornographiques en quelques clics.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Pour des non-consommateurs, il est difficile d'imaginer l'ampleur de la diffusion de la pornographie sur le web. C'est parfois au hasard d'une recherche aux mots clés équivoques (chatte, chaleur), qu'une prise de conscience a lieu malgré soi... En un clic, les images « trash » surgissent sur l'écran. Prendre la mesure de la massification de vidéos pornographiques en ligne – diffusées via les « tubes » (plateformes numériques), les plateformes de partage de contenus à caractère sexuel, les réseaux sociaux ou encore les messageries privées – est devenue une urgence pour les parents, s'ils ne veulent pas rester à côté de ce phénomène susceptible de s'imposer aux yeux de leurs enfants...

Les chiffres de *L'enfer du décor*, le rapport de la délégation aux droits des femmes au Sénat publié en septembre 2022 sur l'industrie du porno, font froid dans le dos. Deux tiers des enfants de moins de 15 ans et un tiers des enfants de moins de 12 ans ont déjà eu accès à des images porno. Même si les adultes restent les principaux consommateurs

(17 millions), 1,1 M d'adolescents de 15 à 18 ans et 1,2 M d'enfants de moins de 15 ans se rendent chaque mois en France sur un site pornographique !

Quelles conséquences pour cette jeunesse « biberonnée » au porno ? Elles sont nombreuses et inquiétantes : traumatismes, troubles du sommeil, de l'attention et de l'alimentation, vision déformée et violente de la sexualité, difficultés à nouer des relations avec des personnes du sexe opposé, (hyper) sexualisation précoce, développement de conduites à risques ou violentes...

Quant aux premières images perçues avant la puberté, difficile de s'en défaire. Citée dans le rapport, la psychologue clinicienne Béatrice Copper-Royer parle « d'effraction psychique qui sidère les enfants ». Mais nombre d'entre eux gardent le silence car ils se sentent en faute...

Pour en parler avec ses enfants, la plateforme « Je protège mon enfant » propose des ressources et des foires aux questions et les informe sur les outils de contrôle parental adaptés à chaque appareil.



AVIS D'EXPERT



LAURENCE ROSSIGNOL
rapporteuse et sénatrice
de l'Oise

« Le rapport a permis de prendre conscience de la toxicité de l'industrie pornographique – qui propage sur Internet des représentations misogynes et racistes de la sexualité – mais aussi du volume de consommateurs, dont des mineurs qui normalement devraient être protégés par la loi. Plusieurs affaires sont en cours à l'initiative des associations féministes qui ont saisi l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom, ex-CSA) pour contraindre ces sites à vérifier l'âge des utilisateurs. Elles devraient bientôt aboutir. En attendant, il faut partir du principe qu'il est fort probable que son enfant se retrouve un jour devant des images pornographiques et en parler avec lui. Mais dans certaines familles, les questions de sexualité ne sont jamais abordées. D'où l'importance que ce sujet soit au cœur du débat public et abordé à l'école par des professionnels compétents, comme le prévoit l'éducation à la vie affective et sexuelle. Aujourd'hui, moins de 50 % des élèves y ont accès. Le ministre s'est engagé à faire mieux... La volonté d'agir des pouvoirs publics doit se traduire en actes. »

En pratique



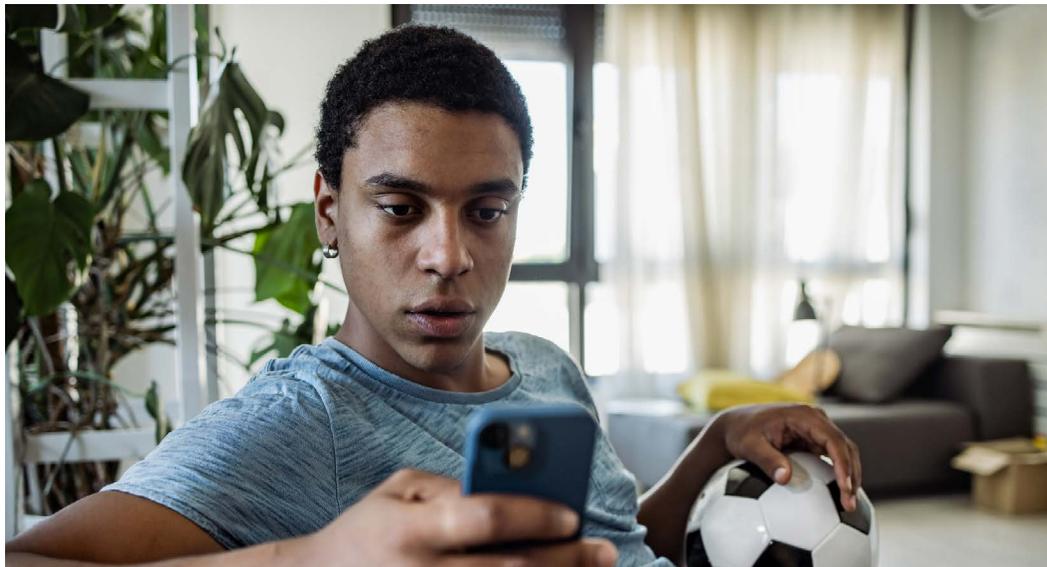
Liens utiles

Rapport

- [Le rapport d'information du Sénat](#)

Site

- Je protege mon enfant .gouv .fr



Jeux d'argent et paris sportifs : prévenir l'addiction

Parier de l'argent n'est pas sans risque, rappelle Santé publique France dans une campagne diffusée en parallèle de la Coupe du monde de football. Comment déceler chez un jeune joueur un comportement problématique ?

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Avec la Coupe du monde de football, les publicités sur les paris sportifs se sont multipliées pour attirer le chaland.

« Est-ce qu'il ne faut pas les interdire ? » s'interroge Clément¹, 25 ans. Le jeune homme a du mal à rester indifférent à ces incitations aux jeux. Lui qui a réussi à sortir du cercle vicieux dans lequel il est entré en misant de l'argent sur des rencontres sportives pense à tous ceux qui risquent de tomber dedans.

Selon Santé publique France, les paris sportifs se sont beaucoup développés et popularisés en France ces dernières années, notamment auprès d'un public jeune, particulièrement vulnérable à la pression publicitaire. 72 % des parieurs ont entre 18 et 35 ans, dont près de 50 % entre 18 et 25 ans.

Clément a commencé à jouer au lycée avec ses potes passionnés de foot pour s'amuser. « Nous n'avions que 17 ans, mais le bureau de tabac où nous allions dès qu'on avait 2 € en poche ne nous demandait pas de papier d'identité », se souvient l'un de ses amis. À 18 ans, avec leur carte bancaire, ils s'inscrivent tous sur un site de paris sportifs. « Parce ce que si tu mises 100 €, il te donne 100 €.

Nous l'avons tous fait. Puis, mes potes se sont arrêtés. Pas moi, relate Clément. J'ai le profil idéal. J'aime trop jouer. Je suis un gamer. »

En France, les paris sportifs constituent la 2^e forme de jeu la plus pratiquée en 2019, derrière les jeux de loterie : 5,2 % des adultes ont parié au moins une fois dans l'année (soit 11 % des joueurs). « Il s'agit d'un public surtout masculin, issu de milieux sociaux modestes, accroché par les techniques marketing des opérateurs de jeux (offres promotionnelles ciblées, mobilisation d'influenceurs...), observe Laurent Karila, psychiatre au Centre d'enseignement, de recherche et de traitement des addictions à l'hôpital universitaire Paul-Brousse, université Paris Saclay. Trois pratiques prédisent le jeu problématique : la recherche de systèmes ou stratégies pour réussir au jeu, utiliser le jeu pour gagner de l'argent ou compléter ses revenus et enfin utiliser des avances de fonds sur sa carte de crédit pour jouer. »

Les prémices d'une conduite addictive

Sur 100 parieurs sportifs, une quinzaine risque de basculer dans la dépendance. Comme Clément,



5 à 6

LE RISQUE DE JEU

excessif est 5 à 6 fois plus élevé pour les parieurs sportifs que pour les joueurs de loterie.

(Source : Santé publique France).

En pratique



ILS ONT DIT

juste après le bac. « Au début, j'ai gagné un peu d'argent et j'ai eu envie de continuer parce que c'était de l'argent facile. J'ai planifié mes paris comme un travail. Je faisais des stats, je lisais les articles, j'écoutais les émissions. C'était hyper chronophage, mais comme j'avais du temps à la fac... Je perdais, j'étais dépressif, je gagnais, j'étais euphorique. Au début, je gagnais 500 à 600 €, puis je me suis effondré en perdant 8 000 € au bout de six mois. »

Le jeune homme ne se rend pas compte que son rapport au jeu comporte les prémices d'une conduite addictive. « Une personne est addict au jeu quand le comportement excessif, récurrent, perdure depuis au moins un an », précise le psychiatre. Pour déceler un joueur ayant basculé dans une telle attitude, le professionnel utilise les 5C : perte de contrôle ; usage compulsif (on ne peut pas s'empêcher de jouer), craving (envie irrésistible de jouer) ; usage chronique (jouer très régulièrement) ; conséquences sur la santé sociale, psychique, physique.

La perte des 8000 € aurait pu échauder Clément mais, en un pari, il comble ses pertes et gagne davantage. « Je suis alors rentré dans une nouvelle phase. J'avais plus de 30 000 € sur mon compte, ce qui permettait d'avoir une marge de sécurité si je perdais, mais c'était faux. J'ai misé des sommes plus importantes. Pour mes potes, j'étais devenu un ovni. C'est à cette époque aussi où je me suis mis à beaucoup fumer. »

Parmi les conséquences et les complications d'une conduite addictive aux jeux, le risque de dépendance au tabac, à l'alcool et aux drogues est respectivement multiplié par 6,7, 6,0 et 4,4 selon une étude en population générale citée par Santé publique France. Ce risque s'ajoute à d'autres dangers, comme « le surendettement, les problèmes familiaux, de couple ou professionnels, l'isolement social, le risque suicidaire et le passage à l'acte, énumère Laurent Karila. Il en est de même pour des troubles psychiatriques comme la dépression, l'anxiété et les troubles du sommeil. »

L'influence familiale

Face à ce constat alarmant, mieux vaut prévenir. C'est pourquoi Santé publique France a lancé « Pariar, c'est pas rien », du 17 octobre au 22 novembre dernier, en ciblant les jeunes via des capsules vidéos diffusées sur les réseaux sociaux. « Les parents peuvent également parler à leurs enfants des risques potentiels et du hasard du résultat. Et leur conseiller de s'informer sur le site Joueurs info service », incite Laurent Karila. Il rappelle au passage qu'une attitude favorable de la famille, voire une initiation des enfants aux

“Les parents peuvent parler à leurs enfants des risques potentiels et du hasard du résultat.”

—
LAURENT KARILA,
psychiatre à l'hôpital Paul-Brousse

jeux d'argent par un membre de la famille, est un facteur de risque environnemental d'installation d'un comportement addictif. Et si la bascule a déjà eu lieu ? « Il faut alors se faire aider par un professionnel de santé (médecin traitant, psychiatre, psychologue, addictologue) », précise le psychiatre.

De son côté, Clément a su réagir au bout de dix-huit mois sans aide, mais grâce à son cours théorique sur l'addiction en L2 de psychologie qui lui a ouvert les yeux. « Quand tu perds, tu veux gagner ce que tu as perdu et quand tu gagnes, tu veux toujours gagner plus. Du coup, tu es dans une insatisfaction permanente, analyse-t-il. J'ai fini par me dégoûter et j'avais honte. J'ai décidé de placer mon argent pour ne plus y avoir accès et j'ai renfloué mon compte en travaillant en intérim pour partir en vacances avec mes potes. Je n'ai touché que 1700 € mais j'ai gagné beaucoup plus. Je me suis reconnecté avec la réalité. »

Aujourd'hui, Clément se sent guéri et joue juste pour le fun. « Maintenant je peux dire : "Je suis content si je gagne, ça me fait ma soirée, et si je perds, ce n'est pas grave." Pariar doit rester un plaisir. Quand ça devient un moyen de gagner de l'argent, là, il y a danger », conclut-il.

(1) Prénom d'emprunt.



434

MILLIONS.

Lors de l'Euro 2021, le montant des mises en ligne a atteint 434 millions d'euros, soit 3 fois plus que lors de l'Euro 2016 (141 M€).

(Source : Santé publique France).

En pratique

Pour aller plus loin

Site

- [Parler des jeux d'argent à son adolescent](#)
- [Addiktion](#) (France TV, Mediawan)

Livre

- *On n'a qu'une vie !* du Pr Laurent Karila aux éditions Fayard.

Décryptage

Le pass Culture

Objectif affiché : renforcer et **diversifier les pratiques culturelles** des individus de 15 à 20 ans.

Illustration : DAVID LORY

La part collective

Pour qui ?

Les professeurs qui souhaitent financer des activités d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour leurs élèves de la 4^e à la terminale.

Pour quoi ?

Des spectacles, concerts, ateliers, rencontres, conférences, expositions, visites...

Combien ?

Le crédit est calculé à partir du nombre d'élèves inscrits dans les niveaux de classes concernés.

Exemple : S'il y a 110 élèves de troisième et 100 élèves de quatrième dans le collège, le crédit de dépense attribué au collège est :
 $110 \times 25 + 100 \times 25 = 5\,250 \text{ €}$.

Comment en profiter ?

Les professeurs utilisent l'application Adage pour géolocaliser et réserver les offres collectives.



pass Culture



La part individuelle

Pour qui ?

Tous les jeunes de 15 à 18 ans.

Pour quoi ?

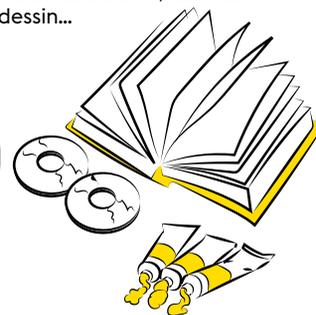
Des places et abonnements, des livres, des CD, des services numériques, des visites, des cours et ateliers, du matériel à dessin...

Combien ?

* À dépenser sur 2 ans

Comment en profiter ?

- Télécharger l'appli pass Culture
- S'inscrire avec ses codes Educonnect pour débloquer les crédits
- Faire sa première réservation



L'AVIS DE LA FCPE

L'éducation artistique, culturelle et sportive participe de l'épanouissement et de la formation des enfants et des jeunes. La solution proposée en urgence pour répondre aux besoins du monde culturel après la crise sanitaire pose question dans la mesure où toutes les conséquences pour les acteurs du service culturel public n'ont pas été toutes soupesées. Le premier bilan est pour le moment contrasté. En effet, les jeunes se sont très peu emparés du pass Culture à ses balbutiements, et c'est l'ouverture à l'institution scolaire qui a permis **un déploiement plus important du dispositif.**

40 % des établissements scolaires ont passé commande depuis cette rentrée. Concernant la part individuelle, la FCPE, qui a toujours prôné l'autonomie des jeunes, salue la création de l'application dédiée. Elle est plus sceptique sur le fait que **les données collectées permettent un suivi** précis de la consommation des adolescents, et potentiellement, la réalisation d'opérations de prospection marketing. Elle invite les parents à guider leurs enfants dans leurs pratiques : privilégier les commerces de proximité, le spectacle vivant dans les scènes locales...

T'AS TES RÈGLES, ET ALORS ?

J'ai mes
trucs, ça me
soulage !!!

Ah tes règles
tu veux dire ?

Bah c'est
normal ça
tu sais !

Tu peux le
dire pour de
vrai c'est pas
comme Voldemort[©]
hein !



POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS
HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

fipe

Regards croisés

La réforme de la voie professionnelle a-t-elle du sens ?

À peine esquissée, la réforme de la voie professionnelle fait bondir. **Ces lycéens sont-ils traités à égale dignité avec ceux de la voie générale ?**

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



VINCENT TROGER
Maître de conférences

Chercheur associé au Centre de recherche en éducation de Nantes, Vincent Troger a collaboré à plusieurs ouvrages sur la voie professionnelle.

“Beaucoup de jeunes en lycée professionnel retrouvent du sens aux mathématiques et au français quand ils s’aperçoivent qu’ils en ont besoin.”

VINCENT TROGER

Que pensez-vous de la réforme du lycée professionnel telle qu’annoncée par Emmanuel Macron ?

Vincent Troger : Elle me paraît totalement inapplicable. Le président de la République ambitionne notamment de doubler la durée des stages pour les 650 000 élèves des lycées professionnels. Or, la difficulté est précisément de trouver des terrains de stage, car les entreprises françaises n’ont pas la même tradition d’accueil des apprentis ou des stagiaires que nos voisins du Nord, hormis pour quelques secteurs comme la coiffure, la réparation automobile, ou le bâtiment. Partout ailleurs, il n’y a jamais eu de transition. Le rebond que l’on constate aujourd’hui dans l’apprentissage est le fruit de l’effet d’aubaine de la prime à l’embauche d’apprentis, rebond qui touche essentiellement l’enseignement supérieur, car ces apprentis-là n’ont pas besoin d’être beaucoup formés. Ils savent se prendre en charge.

Maryse Lopez : Cela donne l’impression d’un manque de connaissance de la complexité de l’enseignement professionnel. Cette filière scolaire est en proie à des transformations permanentes, sans aucune évaluation et sans que ses acteurs ne soient jamais consultés. Les enjeux paradoxaux de l’enseignement professionnel ne sont jamais appréhendés : il s’agit de réconcilier des élèves en difficulté avec l’école, tout en leur permettant d’accéder à l’emploi et en même temps d’envisager une poursuite d’études. Ne pas les prendre en compte me paraît problématique, et porte en soi l’échec de la réforme.

Quels problèmes poserait le doublement des heures de stage en entreprise ?

VT. : Cette proposition fait fi de deux problèmes majeurs. D’une part, comme il y a beaucoup moins de redoublements, les jeunes entrent au lycée à 15 ans et sont très peu employables, la législation les empêchant de travailler dans des conditions « normales ». D’autre part, et d’une manière générale, la jeunesse contemporaine n’envisage pas d’entrer sur le marché du travail avant 18 ou 19 ans.

M.L. : Doubler les heures de stage se fera au détriment de la culture technique des élèves. Car ce n’est pas en entreprise que cet apprentissage sera fait. Ensuite, cela

nécessite de repenser totalement la question de l'alternance dans le cadre de l'enseignement professionnel. Comment lycées et entreprises peuvent travailler ensemble ? Il y a tout un travail à faire pour réfléchir ensemble, et construire des documents communs. Or, cette réflexion n'a pas commencé ! Ensuite, il ne faut pas oublier les inégalités qui frappent le monde du travail. Tous les élèves n'y ont pas la même place, victimes de discriminations diverses. Le lycée professionnel étant lui-même le lieu d'une orientation subie par beaucoup d'enfants des milieux populaires, ces stages bénéficieront-ils réellement à tous les élèves ?



MARYSE LOPEZ
Maître de conférences

Quels sont les risques de voir décroître les enseignements généraux au profit des heures en entreprise ?

V.T. : Ce ne serait pas une bonne chose. Les lycéens doivent acquérir une véritable culture professionnelle. L'apprentissage immédiat de gestes à court terme, ce n'est pas souhaitable. Il faut qu'ils aient une compréhension plus large de leur métier, qu'ils sachent pourquoi on utilise tel ou tel vocabulaire. C'est à partir de cela que les élèves se reconstruisent. Il y a beaucoup de jeunes en lycée professionnel qui retrouvent du sens aux mathématiques et au français quand ils s'aperçoivent qu'ils en ont besoin.

M.L. : Il faudrait réussir à penser la question de la culture de manière plus globale, sans les opposer. L'école professionnelle porte un vrai projet culturel dont ont besoin les élèves qui rencontraient des difficultés quand ils étaient au collège. Augmenter les heures de stage se ferait donc au détriment de cette culture technique.

Faut-il craindre une trop grande adaptation au contexte économique local ?

V.T. : Les commissions professionnelles consultatives (CPC) du ministère de l'Éducation nationale, dans lesquelles siègent toutes les organisations professionnelles, passent déjà leur temps à modifier les référentiels des diplômes en fonction des besoins des entreprises. Certes, c'est consultatif, mais personne ne s'aviserait d'ouvrir un bac pro métallurgie sans l'avis de la branche. Les entreprises demandent des compétences générales de savoir-être, de savoir-faire et des capacités d'adaptation. S'il s'agissait de s'adapter davantage au contexte local, qui définirait les besoins locaux de formation ? En Allemagne, des salariés sont payés pour ça. En France, l'industrie peine à prendre en charge collectivement cette formation.

M.L. : J'entends qu'il y ait le souci de rendre plus cohérent la relation école-entreprise en fonction de la réalité géographique, mais il ne suffit pas de le dire pour que ça se produise. Dans l'hôtellerie restauration, on les prépare pour plusieurs espaces professionnels : restaurants d'entreprises, gastronomiques, de quartier... L'école forme les élèves pour une multitude d'entreprises, pas aux besoins d'une seule. Ce ne serait

Maître de conférences émérite en sciences de l'éducation à l'université de Cergy-Pontoise, Maryse Lopez a enseigné le français en lycée professionnel.

plus de la formation mais du formatage qui mettrait les élèves en danger.

Comment revaloriser le lycée professionnel alors que 61 % des sortants précoces du système scolaire étaient issus de cette voie en 2020 ?

V.T. : Il s'agit d'un phénomène global. Croire qu'on va orienter les jeunes vers un métier à 15 ans, pour l'exercer toute leur vie n'a aucun sens ! Il faudrait au contraire penser des domaines d'enseignement séduisants qui offrent des possibilités de s'impliquer dans des projets, dans des familles de métiers ! Car nous avons affaire à des enfants qui se sont profondément ennuyés au collège. Un collège qui continue de fonctionner comme s'il avait à faire aux meilleurs élèves sélectionnés pour le lycée. Or, à partir de 14 ans, les jeunes veulent se réaliser. Le lycée professionnel peut répondre à cette envie, en permettant de s'essayer à des métiers, avec des professeurs qui vous prennent tels que vous êtes, sans vous mépriser.

M.L. : Le lycée professionnel souffre de la domination de l'enseignement général sur le système scolaire, qui a phagocyté tous les autres modèles. La dignité des parcours n'y est pas la même ! Les parcours atypiques, où l'on arrête ses études pour travailler avant de retourner à l'université, ne sont pas reconnus par l'école. On leur préfère le parcours exemplaire de ceux qui n'ont jamais quitté l'école. La méconnaissance de l'enseignement professionnel par les personnes chargées de l'orientation au collège, vient renforcer ces représentations bloquantes.

“
L'école professionnelle porte un vrai projet culturel dont ont besoin les élèves qui rencontraient des difficultés au collège.”

MARYSE LOPEZ

+ **EN SAVOIR PLUS :**
Internet Voie de relégation ou seconde chance ? Les lycées professionnels sur le fil du rasoir : une note de Vincent Troger publiée en 2019 pour le Conseil scientifique de la FCPE.



Une micro-forêt dans la cour du lycée

Comme dit l'une d'eux : « Pas de nature, pas de futur ». À la mi-janvier, les élèves du lycée Raymond Naves à Toulouse planteront près de 600 arbres, près du self.

Texte : MARIANNE PEYRI

Le bout de terrain, 250 m², situé près de l'entrée de la cafétéria et des fenêtres de l'internat, a d'ores et déjà été déblayé, enrichi par des composts et recouvert de paillage. La plantation, elle, est prévue pour le 11 janvier 2023. Ce jour-là, des dizaines de lycéens se relaieront pour mettre en terre les 600 arbres d'espèces très diverses : merisiers, érables, noisetiers, rosiers sauvages, genêts... Ces arbres-brindilles seront plantés de manière très rapprochée, selon la méthode du botaniste japonais Akira Miyawaki. « Cela permet de générer de la biodiversité et une croissance rapide des arbres. Ceux-ci dépasseront les 2 mètres d'ici à 3 ans, même si la micro-forêt ne sera mature que dans dix ans », décrit Charlotte Dahlem, professeure de SVT, à l'origine, avec une collègue documentaliste, de ce projet de plantation de forêt en pleine cour du lycée. Engagée personnellement pour réduire son empreinte carbone, celle-ci a en effet estimé qu'un établissement de près de 2000 élèves, sans compter leur famille, pouvait être une formidable opportunité d'insuffler un changement. « Planter une

micro-forêt, c'est réduire les émissions carbonées, mais c'est aussi le moyen de sensibiliser sur le réchauffement climatique et l'importance de la biodiversité. » Du côté des élèves, l'envie est partagée. Un questionnaire a tout d'abord fait ressortir leur besoin d'avoir dans la cour « un endroit de nature, apaisant et frais ». Ayant une sensibilité écolo ou souhaitant s'engager dans un projet collectif ou « hors de la classe », une dizaine de volontaires a ainsi commencé à se mobiliser il y a un an et demi.

Calcul de la biomasse

Réunis tous les mardis, ils ont mené des recherches, réalisé des questionnaires, rédigé des flyers. En parallèle, des élèves en BTS, ont, eux, planché sur la création d'un logo et de supports de communication. Certains, en lycée pro, eux, ont bêché, enlevé des gravats, enrichi le sol. Nombre d'entre eux seront là, le 11 janvier, pour creuser des trous, tremper les racines dans du pralin, mettre les arbustes en terre... D'autres élèves tiendront des stands de sensibilisation auprès de diverses classes intéressées, en pro comme en général. Les

50 élèves éco-délégués du lycée pourront s'impliquer, recevoir des formations. Orchestré financièrement par l'association Toulouse en Transition, soutenue elle-même par la Région Occitanie, ce projet de 5000 € se révèle viable grâce à un financement participatif sur ma Trousse à projets et la fourniture de plants par Arbres et Paysages d'autan. Mais, ayant postulé cette année à un appel à projets régional, la professeure de SVT, elle, voit déjà plus loin. « On souhaiterait organiser les autres années des ateliers sur la biodiversité, faire venir des ingénieurs pour assurer un suivi scientifique de la forêt, par des relevés de température et d'humidité, un calcul de la biomasse... » Pour Andrew Surbon, service civique au lycée Raymond Naves, « ce type d'action permet de fédérer la jeunesse et lui apprend à mener une action collective. C'est tout son intérêt. Sans compter qu'à Toulouse, avec les îlots de chaleur, les températures deviennent de plus en plus intenable. Les micro-forêts peuvent faire baisser les températures, notamment si ce type de projet se multiplie et que d'autres établissements scolaires reprennent l'idée. »

20²²
23

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Vos élèves méritent le spécialiste de l'Assurance Scolaire.

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Créée en 1932 par des enseignants, la MAE met toute son expertise au service des enfants, des parents et des équipes pédagogiques.

LA DOUBLE PROTECTION POUR ÊTRE BIEN ASSURÉ.

Lors des activités scolaires obligatoires et facultatives, l'Assurance Scolaire MAE protège vos élèves qu'ils soient responsables ou victimes d'un accident (Responsabilité Civile + Individuelle Corporelle). En cas d'accident, c'est également une garantie pour vous dont la responsabilité peut parfois être engagée, si vos élèves ne sont pas correctement assurés.

L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE EST UN GAGE DE TRANQUILLITÉ.

Attestation immédiate

mae.fr

Recommandée par la



Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

AP PI ENS 07/22 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances (SIREN N°781 109 145), 62 rue Louis Bouilhet – CS 91833 – 76044 ROUEN CEDEX – Crédit photo : GettyImages



MON PREMIER ASSUREUR

Nos actions

Promesse de campagne du gouvernement, le dispositif de consultations territoriales pour bâtir l'école du futur et financer des projets dits « innovants » a démarré en octobre.



Concertation sur l'école du futur : est-ce la priorité ?

Texte : MARIANNE PEYRI

Le dispositif avait été testé dans les écoles de Marseille l'an dernier.

Des établissements scolaires volontaires, une cinquantaine, devaient mener un travail collaboratif et de réflexion, associant une large communauté : enseignants, parents, élèves, agents territoriaux, associations du périscolaire, élus... L'objectif ? Réaliser un autodiagnostic des forces et faiblesses de l'établissement, repérer des besoins spécifiques et trouver des solutions pédagogiques innovantes. Les uns pour combler des apprentissages de lecture ont proposé le recours à un musicologue, d'autres des classes flexibles ou encore la création d'un Lab maths pour des maternelles, avec des abeilles robots sur un damier...

Les résultats de cette expérimentation ayant été jugés « très positifs » par le gouvernement, cette nouvelle méthode de concertation est ainsi proposée, depuis la rentrée, au niveau national, à tous les

établissements scolaires volontaires, du primaire comme du secondaire. Cette concertation intitulée « Notre école, faisons-la ensemble », inscrite dans le cadre du CRN (Conseil national de la refondation), vise, par ces échanges, à « sortir des démarches descendantes, à donner la parole aux acteurs du terrain, à insuffler plus de souplesse et de liberté pédagogique ».

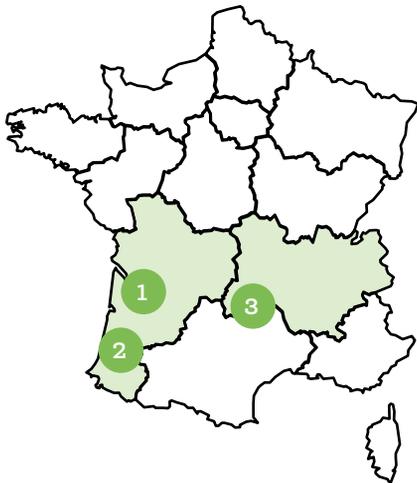
Ces autodiagnostic et consultations, organisés par les chefs d'établissement scolaire, peuvent se faire à l'échelle d'une ou de plusieurs écoles, d'un bassin de vie, voire d'un département. Des entreprises peuvent être impliquées notamment pour l'organisation de demi-journée « Avenir » dans les collèges. Certains de ces projets innovants sélectionnés par les académies seront financés via le Fonds d'innovation pédagogique (FIP) doté de 500 millions d'euros sur la durée du quinquennat, dont 150 millions en 2023.

Si les parents d'élèves joueront le jeu, ils n'en témoignent pas moins des doutes sur les modalités : commissions, ateliers, questionnaires dématérialisés... « On ne sait pas comment cela sera mis en place ni pour quels résultats et on peut craindre une certaine lassitude. Les parents comme les enseignants sont épuisés par toutes ces réformes et la multiplication de commissions. On ne s'y reconnaît plus », estime Magalie Icher, présidente nationale de la FCPE. D'autant que, depuis 2019, le Conseil d'évaluation de l'école (CEE) a lancé un travail approfondi de diagnostics des établissements¹. « Quel est l'intérêt de doubler ces commissions et ces évaluations ? Sans compter que le code de de l'éducation permet déjà largement de co-construire des débats participatifs et que les projets innovants ont toujours existé. »

La crainte d'un renforcement des inégalités territoriales

La FCPE pointe également, à travers ce système de sélection de projets, un risque de mise en compétition des écoles, un « esprit startup nation », avec des parents et des élèves considérés comme des « usagers », soit autant d'éléments qui vont à l'encontre d'une véritable politique publique pour tous. « Ce seront des aides éparpillées qui viendront renforcer les inégalités territoriales et sociales », ajoute Magalie Icher, qui met aussi l'accent sur d'autres priorités relevées par les parents d'élèves. « L'urgence, c'est que les élèves puissent travailler dans de bonnes conditions, avec des enseignants en face d'eux – ce qui n'est pas toujours le cas compte tenu du manque trop fréquent de professeurs –, une cantine dont la tarification n'est pas toujours échelonnée selon les revenus des familles, un ramassage scolaire bien cadencé, du personnel de santé scolaire... L'inflation sur le coût de l'énergie se traduit dans certaines écoles par des baisses de chauffage. Il faut régler ces problèmes. »

(1) Le CEE, placé auprès du ministère de l'Éducation nationale, est chargé d'évaluer en toute indépendance l'organisation et les résultats de l'enseignement scolaire d'ici 2024.



2

LANDES

Non à la casse des lycées professionnels !



décision en partie au niveau local du nombre d'heures de cours par discipline. « Nos enfants doivent pouvoir envisager une formation qui ne dépende pas de l'activité économique de leur lieu de résidence. Ils sont censés choisir leur orientation, motivés par un projet personnel et non motivés par les besoins en main-d'œuvre des entreprises », proteste la FCPE.

1

HAUTE-GARONNE

Les élèves en situation de handicap ont besoin d'accompagnants



En Haute-Garonne, la pénurie d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) met à mal l'inclusion scolaire des enfants, et la situation se dégrade au fil des ans. Dans le département, plus de 300 postes d'AESH sont vacants, entraînant une rupture d'égalité pour ces élèves, et souvent une grande souffrance. Ces enfants ont pourtant reçu une notification de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), qui atteste la nécessité pour eux d'avoir un accompagnant à leurs côtés. La FCPE de Haute-Garonne a donc lancé une pétition en ligne qui a déjà recueilli plus de 600 signatures, et a organisé le 6 décembre 2022 une manifestation commune décentralisée pour dénoncer le non-respect de la loi du 11 février 2005.



EN SAVOIR PLUS :
Internet [La pétition en ligne](#)

Aux côtés des syndicats, la FCPE des Landes se mobilise contre le projet de réforme de la voie professionnelle.

Depuis le mois d'octobre, afin d'alerter sur ce projet qui « met en danger l'avenir d'un tiers de nos enfants », elle a multiplié les journées d'action au lycée Estève à Mont-de-Marsan, au lycée Tazieff à Saint-Paul-lès-Dax, au lycée Roger-Duroure à Sabres, ou plus récemment au collège Jean-Rostand à Mont-de-Marsan.

Les parents d'élèves ont également mis en ligne une pétition pour exprimer ce qu'ils contestent : la hausse de 50 % des périodes de stage, la révision des filières proposées dans les lycées en fonction des besoins locaux des entreprises, la

Des tables rondes pour décrypter

Ces changements limiteraient lourdement pour les lycéens « la capacité à trouver des stages intéressants et réellement formateurs », et « la poursuite d'études au-delà du bac et la possibilité d'une progression de carrière satisfaisante ».

Après une audience organisée avec le directeur académique des services de l'Éducation nationale, la FCPE des Landes poursuit son travail de décryptage de la réforme, avec l'organisation de tables rondes ouvertes à tous. La première aura lieu à Mimizan le 13 décembre 2022 à 18h30.



EN SAVOIR PLUS :
Internet [facebook.com/fcpedeslandes](https://www.facebook.com/fcpedeslandes)



3

C'EST LE NOMBRE de cours de technologie assurés pour les élèves de 3^e au collège de Montsalvy depuis la rentrée !

3

CANTAL

Pénurie de personnels : la FCPE mobilisée

Le 9 novembre 2022, après une rencontre avec Maryline Lutic, directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), la FCPE du Cantal a détaillé le bilan de la rentrée 2022 à ses adhérents et à la presse. Parmi les dysfonctionnements relevés, le manque d'enseignants remplaçants, mais aussi d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), de surveillants, de personnels administratifs et d'entretien... Dans plusieurs établissements, les agents de conciergerie sont désormais remplacés par des visiophones. Le projet de transfert des classes de 4^e et 3^e Segpa du collège La Ponétie à Aurillac vers l'ÉREA fait aussi partie des inquiétudes, l'établissement proposant une orientation davantage professionnelle que scolaire.



EN SAVOIR PLUS :
Internet [facebook.com/fcpe.cantal/](https://www.facebook.com/fcpe.cantal/)

Portrait



Elle est celle qui l'a dit tout haut sur les réseaux sociaux : Anissa Maille, 22 ans, a révélé l'ampleur des violences sexuelles dans les colonies de vacances.

Une militante de choc

Propos recueillis par ALEXANDRA DEFRESNE

Une déferlante de témoignages via TikTok et Instagram

« Aujourd'hui, sur les réseaux sociaux, je suis l'animatrice qui a créé le mouvement #Metooanimation, mais avant, j'étais "la meuf avec des poils". » Anissa Maille éclate de rire, car les commentaires malveillants qu'elle reçoit ne l'arrêteront pas dans son combat. « Plus d'un million de jeunes me suivent sur TikTok, et 110 000 sur mon compte Insta. Je réponds à des centaines de messages par jour en DM. Je les écoute et je les oriente vers des professionnels. On s'étonne que les enfants consomment du porno, mais les questions qu'ils se posent sur la sexualité, le consentement ou leur orientation sexuelle, personne n'y prête attention. En fait, je crois que je suis devenue l'influenceuse avec qui j'aurais aimé pouvoir discuter plus jeune ».

Derrière le pseudo @6nissa, se cache une militante de choc. D'à peine 22 ans. La jeune fille a fait tant de bruit au printemps dernier, qu'elle a été contactée par la Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse, Sarah El Haïry, avec qui elle travaille depuis le mois d'octobre pour élaborer un plan de lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans les accueils collectifs de mineurs. Tout est parti d'une vidéo postée le 2 mars 2022. « Juste avant de

partir en voyage à Istanbul qui est vraiment ma "safe place", j'ai reçu le témoignage d'une jeune fille qui était partie dans une colo, dans laquelle j'étais animatrice. Je me souvenais très bien d'elle. Elle m'écrivait et me confiait qu'une nuit, elle a été violée par un de mes collègues dans les toilettes. Mon cœur s'est brisé. J'ai tourné face caméra un court message, avec des mots très trash, pour alerter sur les agressions sexuelles dans les colonies. J'étais triste, en colère. Les gens ont été surpris, car d'habitude, je suis quelqu'un de très solaire, souriante. »

Elle rentre à Paris, accorde une interview à une journaliste du journal *Le Point*. Le 12 mars, l'article sort dans la presse, Anissa ouvre une page Instagram #Metooanimation et déclare l'association. Elle lance un appel à témoignages. C'est une déferlante de récits. Plus de 400 jeunes, âgés de 4 à 17 ans au moment des faits, racontent l'horreur. Des filles de 14, 15 ou 16 ans qui pensent avoir une relation sexuelle consentie avec un animateur, mais qui sont abusées. « Des petites poucettes » de 4 ou 5 ans violées. Des fillettes qui, chaque été, de leurs 13 ans à leurs 18 ans, tombent sur le même pervers dans la même colonie. Les garçons n'échappent pas non plus « aux pédocriminels, qui ne choisissent pas en fonction du genre ».

Une pétition qui recueille 54 000 signatures

Anissa, bouleversée, est confortée dans son intuition : il est urgent d'agir. Sa pétition, en juin 2022, recueille plus de 54 000 signatures. Quelques engagements sont pris par le ministère : des modules de formation consacrés à la prévention des violences sexuelles et sexistes ; une charte signée par les intervenants en début de séjour ; une meilleure formation des écoutants du 119. « Mais ce n'est pas assez. Une charte n'a pas de valeur juridique. Il faudrait également regarder du côté des surveillants dans les établissements scolaires du second degré. Les violences sexuelles ont aussi lieu dans ce cadre ». Pour la jeune femme, qui a arrêté son master de droit pénal international et comparé à Nanterre à cause d'une dépression sévère à laquelle elle est confrontée depuis 2020, la clé est de lever les tabous et de renforcer la prévention. « L'éducation à la sexualité, ce n'est pas le kamasutra, s'agace Anissa. Ce sont des tas de sujets, comme le consentement. Un enfant, ce n'est pas un bisounours, il a le droit de dire non quand un animateur veut lui faire un câlin. Il faut aussi rassurer les adolescents qui découvrent leur corps. S'ils ont des discours vrais sur la sexualité, ils auront conscience des limites que les adultes ne doivent pas franchir. »



EN SAVOIR PLUS :

Internet [instagram.com/6nissa/](https://www.instagram.com/6nissa/)

Parrainez d'autres parents !

Une revue pour **accompagner votre enfant** tout au long de sa scolarité :
6 numéros par an, dont 4 en version uniquement numérique
(octobre, décembre, avril, juin).

Famille, éducation, fédération : des infos 100 % utiles pour les parents !



Oui, j'offre un abonnement à *La Revue des Parents* pour une année (6 numéros) à l'un de mes amis et je soutiens ainsi l'action de la FCPE.

Deux options :

- J'envoie par courrier un chèque de 6 euros à l'ordre de la FCPE avec ce bulletin.
- J'abonne un de mes amis en ligne à l'adresse suivante : <https://boutique.fcpe.asso.fr/publications/34-la-revue-des-parents.html>

Nom Prénom

Adresse

.....
.....

Code postal Ville.....

Tél.

Mail obligatoire*

Signature

Bulletin à retourner avec votre règlement
à l'adresse suivante :

Fédération des conseils de parents d'élèves
108-110 avenue Ledru-Rollin
75 544 Paris Cedex 11

**Information obligatoire pour vous adresser une facture.*

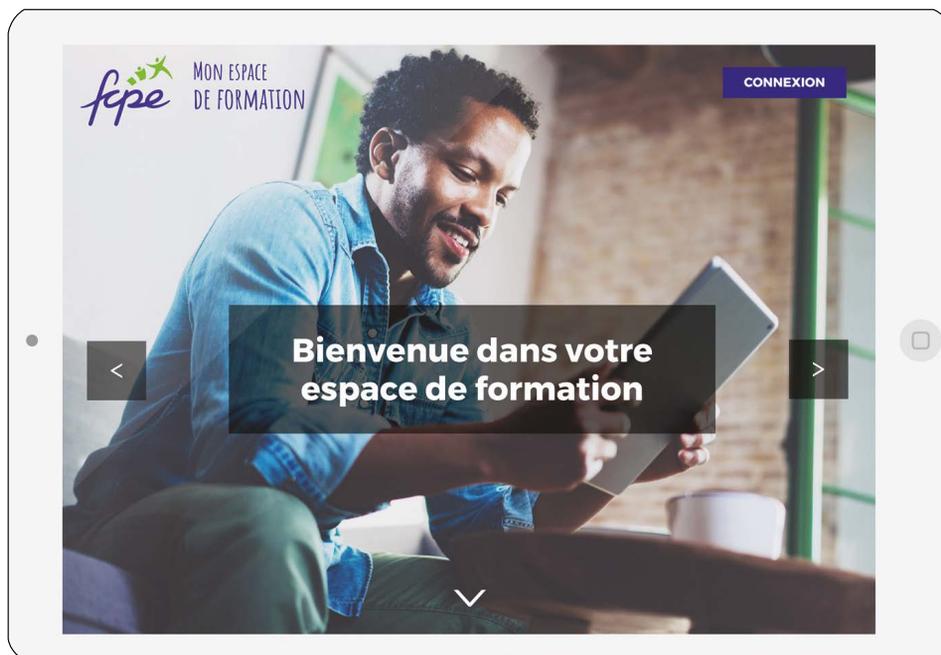
SOUTENEZ LA REVUE DES PARENTS !



**DES IDÉES POUR L'ÉCOLE
DES ACTIONS POUR LES ÉLÈVES**

La Fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques reconnue d'utilité publique

108-110 Avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS Cedex 11
• Tél : 01.43.57.16.16 • e-mail : fcpe@fcpe.asso.fr • Site : www.fcpe.asso.fr



J'AIME MON ÉCOLE PUBLIQUE.FR

*Un espace
de formation
pour les parents d'élèves*